

Les Verts battus (1-2) par la Guinée

ÇA COMMENCE MAL . . .

Page 9

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7911 - SAMEDI 8 JUIN 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

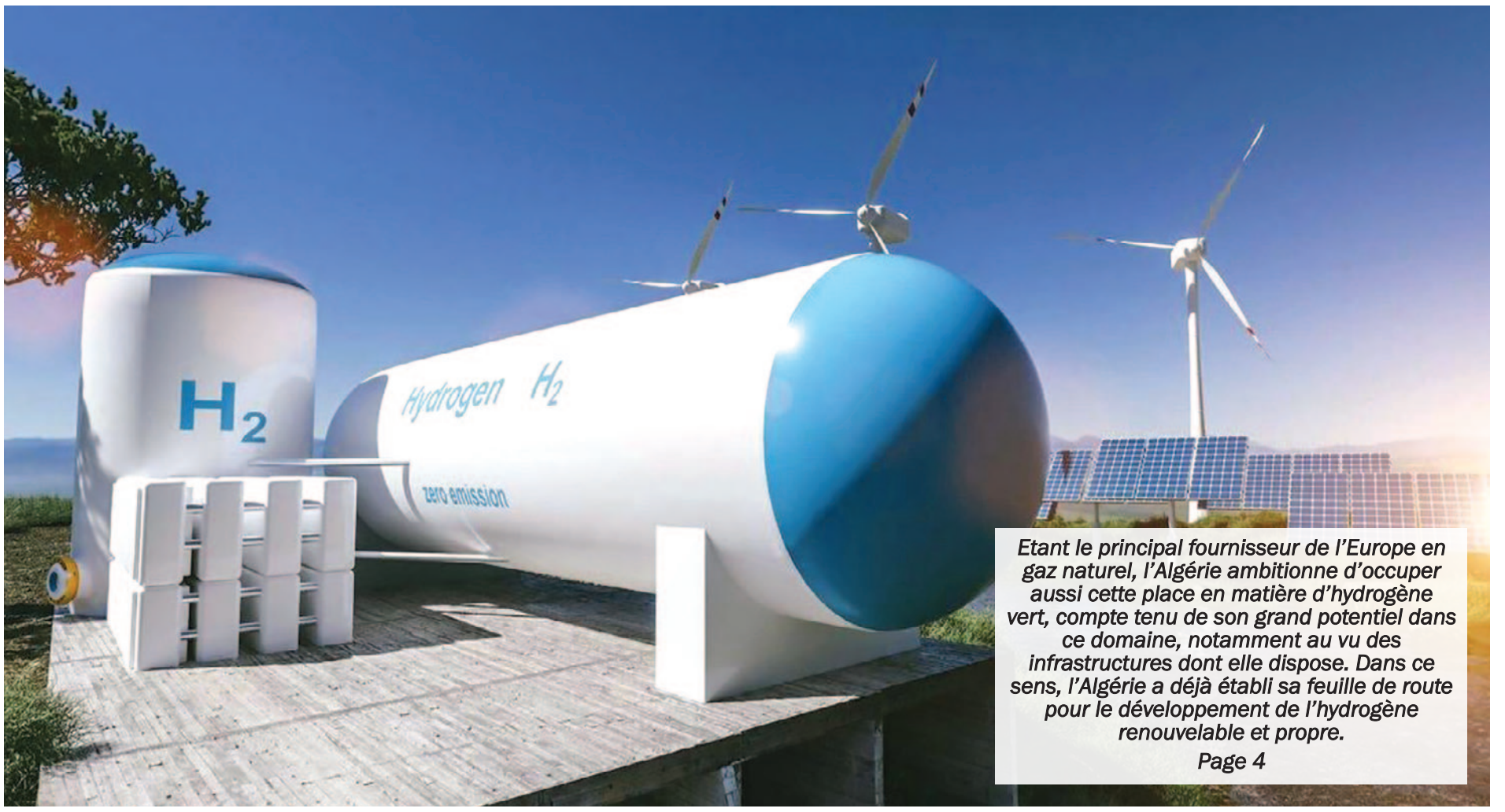
Assemblée générale de l'ONU

L'Algérie élue à la vice-présidence

Page 3

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EUROPÉEN EN HYDROGÈNE

LE GRAND POTENTIEL DE L'ALGÉRIE



Etant le principal fournisseur de l'Europe en gaz naturel, l'Algérie ambitionne d'occuper aussi cette place en matière d'hydrogène vert, compte tenu de son grand potentiel dans ce domaine, notamment au vu des infrastructures dont elle dispose. Dans ce sens, l'Algérie a déjà établi sa feuille de route pour le développement de l'hydrogène renouvelable et propre.

Page 4

CYBERSÉCURITÉ

La formation professionnelle adapte ses programmes

Page 2

PRÉSIDENTIELLE

Le FFS opte pour Aouchiche

Page 3

UN ABRI DE DÉPLACÉS BOMBARDÉ À GAZA

ÉNIÈME CARNAGE SIONISTE

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'expérience algérienne présentée à Istanbul

L'ALGÉRIE a renforcé son arsenal législatif visant à consacrer le droit à la vie privée à travers notamment la protection des données à caractère personnel. C'est ce qu'a affirmé, jeudi à Istanbul, Samir Bourehil président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP).

Intervenant lors de sa participation à la réunion des responsables des instances de protection des données personnelles des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Bourehil a fait savoir que «l'amendement constitutionnel de 2020, notamment l'article 47 a consacré la protection du traitement des données à caractère personnel, en tant que droit fondamental dont la violation est punie par loi».

En outre, la loi n 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel a été consacrée et a prévu une batterie de règles et de mécanismes efficaces à même de garantir ce droit et cette protection.

Partant du principe de l'impératif de traitement des données à caractère personnel, pour empêcher tout mésusage et manipulation de ces données à des fins illicites, ladite loi a prévu une série d'engagements dont la responsabilité incombe à la personne chargée du traitement, en vue de garantir la préservation des individus, de leur honneur et de leur réputation a-t-il soutenu.

En revanche, la même loi a prévu une série de droits en faveur de la personne chargée du traitement et les modalités de leur exercice, outre des sanctions administratives et pénales pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison pour tout individu ayant violé ce droit constitutionnel.

En outre, M. Bourehil a indiqué que La création de l'ANPDP en tant qu'autorité administrative indépendante auprès du Président de la République vise à concrétiser l'engagement de l'Algérie à protéger les droits et libertés fondamentaux des individus dans le domaine numérique. L'ANPDP est chargée de veiller à la conformité du traitement des données à caractère personnel à la loi et de garantir que l'exploitation des TIC ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par ailleurs, il souligné l'importance de la mise en place, sous la bannière de l'OCI, de mécanismes de coopération durable entre les autorités et instances de protection des données, eu égard à son impact positif sur le renforcement de la cybersécurité, la protection de la vie privée et le développement de l'économie numérique au sein des pays membres de l'Organisation., soutenant qu'il était, «désormais, nécessaire de mettre en place un cadre juridique unifié, garantissant la protection des données personnelles en vue de relever les défis imposés par la digitalisation et les nouvelles technologies».

Il a également appelé à la mise en place d'un mécanisme permanent chargé de développer les normes adoptées par les pays membres, et de veiller à la création d'un espace commun en vue de mieux relever les défis.

S. B.

CYBERSÉCURITÉ

La formation professionnelle adapte ses programmes

Le secteur de la formation professionnelle s'est engagé à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de cybersécurité et de numérisation, et ce en adaptant ses programmes pour répondre aux défis actuels. C'est ce qu'a affirmé Yacine Merabi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Le ministre a déclaré que son secteur «compte contribuer à la politique générale et à la stratégie nationale de cybersécurité et de numérisation», à l'ouverture des travaux du colloque national sur «la formation professionnelle et les exigences des métiers liés à la cybersécurité» tenu, jeudi dernier, sous le thème «La formation pour une transition numérique sécurisée», en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki.

Soulignant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique générale et de la stratégie nationale de cybersécurité et de numérisation, sur laquelle a insisté le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a affirmé que «relever le défi de la cybersécurité repose essentiellement sur la valorisation de l'élément humain pourvu des compétences nécessaires et conscient de la délicatesse de la mission». Il a ajouté que l'Etat «accorde un intérêt particulier pour opérer un bond en matière de gestion des affaires publiques».

Le ministre a mis en exergue l'importance de la mobilisation de son département vu l'importance des nouveaux métiers dans le renforcement des systèmes informatiques, à la lumière des nouveaux développements dans le domaine numérique. Ces développements «imposent à tout un chacun de faire preuve de vigilance et de mobiliser tous les moyens techniques pour maîtriser les différents niveaux de l'espace cybernétique dont l'infrastructure, les programmes et les applications, suivant une stratégie à long terme», a-t-il relevé.

Pour répondre à ce défi grandissant, le secteur de la formation professionnelle s'est engagé à mettre à disposition une main-d'œuvre qualifiée dans les domaines liés à la cybersécurité.


Yacine Merabi.

Une initiative concrète en ce sens est l'introduction d'une nouvelle spécialité «Systèmes et réseaux/option : cybersécurité» dans la session de formation de février 2024, a fait savoir le ministre.

Cette nouvelle spécialité vise à former des techniciens supérieurs capables de sécuriser les systèmes informatiques, de détecter les intrusions et de répondre aux incidents cybernétiques. Les programmes pédagogiques ont été élaborés en collaboration avec des experts du secteur pour garantir une formation de qualité et répondre aux besoins réels du marché du travail.

M. Merabi a également assuré l'engagement de son département à renforcer les programmes pédagogiques existants pour intégrer des modules de sensibilisation à la cybersécurité et développer des compétences techniques spécifiques à ce domaine.

De plus, une collaboration étroite est menée avec les entreprises et les organismes publics pour identifier les besoins en matière de formation et adapter les cursus en conséquence.

En outre, il a affirmé que la rencontre permettrait d'identifier les différents aspects de la formation professionnelle et sa relation avec les exigences des métiers de cybersécurité, et ce afin d'unifier les programmes pédagogiques et les cursus de formation en les adaptant aux normes de la qualité, d'assurer un environnement de travail incitatif à l'innovation et de promouvoir les métiers de l'informatique, de la numérisation et des télécommunications.

Le colloque national a été l'occasion d'identifier les besoins en matière de formation et d'adapter les programmes pédagogiques en conséquence

Sihem Bounabi

PROMOTIONS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Plus de 6 500 postes à pourvoir

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé l'organisation du concours interne de promotion des enseignants pour l'accès aux divers grades administratifs supérieurs dans les trois paliers scolaires, et ce au titre de l'exercice 2024. Celui-ci se déroulera au mois de juillet prochain pour 6 556 postes à pourvoir au niveau national.

Le département de Belabed se prépare à organiser un concours interne pour la promotion de ses travailleurs aux divers grades administratifs, au titre de l'année 2024. Le concours se déroulera le mois prochain sur la base d'épreuves écrites, après avoir complètement terminé les examens scolaires officiels et la proclamation des résultats.

Les fonctionnaires qui souhaitent participer au concours doivent déposer leur candidature avant la mi-juin afin que les services concernés parviennent à avoir une couverture complète de la vacance administrative, laquelle risque d'être fortement élevée à la prochaine rentrée. 25 grades supérieurs sont concernés par ce concours.

Pour ce qui est des grades concernées par la promotion, la même direction a fait savoir qu'il s'agit du grade d'inspecteur de l'éducation nationale, inspecteur de l'enseignement moyen, inspecteur de l'enseignement primaire, inspecteur de l'orientation scolaire et professionnelle, directeur du secondaire, directeur du moyen, directeur d'école primaire, économe, attaché principal de laboratoire, adjoint économe, surveillant principal de l'éducation, assistant technique de laboratoire, attaché au laboratoire, conseiller en nutrition scolaire, adjoint de l'éducation, adjoint principal de l'éducation, professeur de l'enseignement secondaire, conseiller principal de l'éducation et conseiller principal des services économiques.

Par ailleurs, le ministère de l'Education a tenu à définir les conditions de participation au concours. Ainsi, « les enseignants du moyen justifiant de cinq ans de service effectif à ce titre, ainsi que les enseignants formateurs du moyen justifiant de cinq ans de service effectif à ce titre seront habilités à participer au concours de promotion au grade d'inspecteur de l'enseignement moyen, et ce dans les différentes matières. Le concours sera également ouvert aux enseignants formateurs de l'enseignement primaire justifiant de cinq années de service effectif dans cette fonction pour être promus au grade d'inspecteur de l'enseignement primaire.

Le département de Belabed compte aussi autoriser les directeurs des lycées qui justifient de cinq années de service actif à ce titre à s'inscrire au grade de «gestion de lycée», tout en ouvrant la voie aux économes principaux qui justifient de 12 années de service actif à ce titre à participer à l'examen pour s'inscrire au grade de «gestion financière et matérielle».

L'occasion est donnée également aux inspecteurs de l'orientation et du conseil scolaire et professionnelle justifiant de 7 années de service actif de participer à l'examen professionnel interne d'admission au grade de «conseiller d'orientation scolaire et professionnelle».

Pour accéder au grade de «directeur d'école primaire», le directeur adjoint d'école primaire et les enseignants principaux doivent justifier de 5 années de service. Les conseillers principaux et professeurs de l'enseignement secondaire qui justifient de 5 années de service seront également autorisés à participer à l'examen professionnel de promotion au grade de «surveillant général du secondaire». Quant au grade de directeur-adjoint d'une école primaire, les enseignants du primaire ayant justifié de 5 années de service actif, les conseillers en nutrition scolaire ayant justifié de 5 années de service actif et les enseignants du primaire ayant prouvé 7 années de service actif sont concernés. Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 20 juin.

Lynda Louifi

PRÉSIDENTIELLE

Le FFS opte pour Aouchiche

Le Front des forces socialistes (FFS) a fait son choix. Le parti a dévoilé hier l'identité de son candidat pour la prochaine présidentielle du 7 septembre prochain, mettant ainsi fin aux supputations.



Youcef Aouchiche.

Il s'agit de son secrétaire général, Youcef Aouchiche, dont la candidature a été validée par les congressistes, réunis dans un congrès extraordinaire à Zéralda, dans la banlieue ouest d'Alger. C'est la première fois que le FFS se présente à une élection présidentielle depuis celle de 1999. Cette année-là, son candidat et chef historique, le défunt Hocine Aït Ahmed a pris part à l'élection mais n'a pas pu terminer sa campagne électorale en raison d'un malaise. Cependant, il s'est rapidement retiré de cette présidentielle avec cinq autres candidats pour protester contre la fraude et dénoncer le parti-pris de l'Administration et son favoritisme pour le candidat Abdelaziz Bouteflika.

Pour les observateurs, c'est un vrai plébiscite car il n'y a eu que deux voix contre et deux abstentions parmi les congressistes.

Dans un discours prononcé après le vote, Youcef Aouchiche a affirmé que cette élection est «une occasion pour marquer la différence, en portant un message d'espoir et une énergie positive». «Nous porterons à cette occasion un projet présidentiel qui s'articule sur une vision claire, cohérente et participative, alliant actions prioritaires et projections futuristes, en prenant en considération nos réalités et nos différentes possibilités», a-t-il ajouté.

Selon le candidat du FFS, «renforcer le pays, l'immuniser et le développer est une grande ambition qui ne se réalise que grâce à un vrai changement», et ce dernier passe par des «institutions légitimes et démocratiques, une séparation des pouvoirs effective, un Parlement renforcé et respecté, une justice et des médias indépendants, les corps intermédiaires au cœur du changement, une décentralisation effective et un développement économique harmonieux, en réhabilitant la valeur du travail et la liberté d'entreprendre». Pour M. Aouchiche, « face aux multiples défis de notre pays et de notre monde, une action cohérente et un langage de vérité permettront de recréer la confiance, de redresser notre pays et de le rassembler autour d'un projet commun pour le changement, la préservation du pays et le respect des libertés et du pluralisme».

Il convient de souligner que le président du congrès avait exposé, avant le vote, les raisons ayant motivé la décision du FFS de participer à ce rendez-vous électoral. Affirmant que le FFS a choisi « l'autonomie dans la prise de décision», il a indiqué que « la scène politique se caractérise par la fermeture et les allégeances» et que « cette participation à la présidentielle est une option choisie «après mûre réflexion» mais surtout «après avoir mis sur la table toutes les options possibles». Le président du congrès a longtemps évoqué « le contexte géopolitique international et la situation à nos frontières qui ont poussé les militants du FFS à assumer une responsabilité historique», soulignant surtout les menaces, les périls et les risques qui pèsent sur la souveraineté nationale. Il a également rappelé aux congressistes présents les revendications du FFS sur le plan intérieur, en réaffirmant ses exigences relatives à « l'ouverture des champs politique et médiatique, et la suppression de l'article 87 bis». Pour rappel, il y a quinze jours, le FFS avait décidé, lors d'une session extraordinaire de son Conseil national, de prendre part à cette élection présidentielle.

Mohamed K.

79e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'Algérie élue à la vice-présidence

L'ALGÉRIE a été élue, jeudi, par acclamation au poste de vice-président de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Par cette élection, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, représentera le Groupe africain aux côtés de ses pairs élus au titre des autres groupes régionaux dans le poste de vice-président. En outre, en assumant la fonction de vice-président de l'Assemblée générale, l'Algérie aura à contribuer dans la conduite et la direction des travaux des séances plénières de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2024 à septembre 2025.

Au premier rang des événements phares que connaîtra la 79e session de l'Assemblée générale de l'ONU, figure le «Sommet du Futur» qui marquera les travaux du segment de haut niveau de la session en septembre 2024. Cette nomination intervient également à un moment où l'Afrique est confrontée à des défis significatifs tels que le parachèvement de la décolonisation, la lutte contre la pauvreté, le développement durable et la sécurité alimentaire.

Guidée par les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne s'engagera résolument à contribuer dans l'effort multilatéral visant à faire face à ces enjeux fondamentaux et à promouvoir des solutions durables et équitables aux défis multiples et multiformes de la communauté internationale.

L'action de la diplomatie de l'Algérie au niveau de l'Assemblée générale à la faveur de cette élection, se conjuguera avec ses efforts inlassables en sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2024-2025.

Cette double représentation dans deux des organes les plus influents et décisionnels des Nations unies témoigne de l'ascension indéniable de l'Algérie sur la scène internationale et de son engagement inébranlable en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

S. N.

CHANEGRIHA A SUPERVISÉ UN EXERCICE TACTIQUE À LA 5e RM

Organiser les actions de combat et la coordination

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, jeudi, au 3e et dernier jour de sa visite à la 5e Région militaire, un exercice tactique avec munitions réelles, sous le thème «El-Azm-2024». C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Au troisième et dernier jour de sa visite à la 5e Région militaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a supervisé, au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique avec munitions réelles, sous le thème El-AZM-2024, exécuté par les unités de la 1re Division blindée, appuyées par des unités des Forces aériennes et de soutien technique», a précisé la même source. Le général d'Armée a suivi, à l'entame, un exposé présenté par le Directeur de l'exercice, Commandant de la 1re Division blindée, comportant l'idée générale et les phases d'exécution de l'exercice qui s'inscrit dans le cadre du programme de préparation des Forces pour l'année 2023-2024. Au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres, accompagné du Commandant de la 5e RM, le général-major Noureddine Hambli, le général d'Armée a suivi de près le déroulement de l'exercice qui a été exécuté dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi, selon le MDN. Les objectifs de cet exercice consistaient à améliorer les aptitudes des Commandements et Etats-Majors à préparer et organiser les actions de combat et la coordination entre les différentes forces, faire acquérir aux Commandants l'expérience nécessaire en matière de conduite des unités, à travers le renforcement de l'interopérabilité entre les unités et les unités organiques, permettre aux équipages d'acquérir davantage de maitrise des systèmes d'armes et évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité des unités engagées à mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat assignées. « Cet exercice a également compris une opération de parachutage dans la profondeur des défenses ennemies», est-il souligné dans le même communiqué.

L'exécution de cet exercice, selon le MDN, a mis en évidence la capacité des unités participantes à accomplir avec succès les tâches assignées. Cette réussite est le fruit de la maitrise par les équipages des différents armements et matériels modernes de haute technologie.

Au terme de l'exercice, le général d'Armée «a félicité les commandants et les personnels des unités engagées et, par visio-conférence, le commandement et les personnels des unités navales ayant pris part à l'exercice tactique naval «Diraa El-Moutawassit-2024», pour leurs efforts considérables consentis durant l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de ces deux exercices».

A cette occasion, il a mis en valeur «les capacités desdites unités en termes d'assimilation des objectifs des exercices et de rigueur d'exécution des différentes phases», ajoute le communiqué, précisant que «ces indicateurs positifs et encourageants reflètent le niveau de disponibilité atteint par les unités de la 5e Région militaire, en particulier, et des différentes unités et formations de l'ANP en général». A l'issue, Saïd Chanegriha a passé en revue les unités participantes qui lui ont rendu les honneurs.

Slimane O. B.

JUMELAGE AVEC LE CONSORTIUM GERMANO-NÉERLANDAIS

Un grand apport pour le CEREFE

LANCÉ en 2003, le projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) et le consortium germano-néerlandais a été officiellement clôturé, jeudi, avec la réalisation des objectifs tracés, dont le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles du Commissariat. Le projet permis de « renforcer les capacité du CEREFE en tant qu'institution pivot et de référence contribuant au développement national et sectoriel des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'appui aux transformations structurelles et des réformes nécessaires en vue d'une transition juste, ordonnée et progressive vers un modèle énergétique durable et résilient adapté aux spécificités nationales», a déclaré le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassa, lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des représentants du Premier ministre et du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, de l'ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Algérie, de l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, du chargé d'Affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, du représentant du ministère allemand de l'Economie et de la Protection du climat et d'experts des trois pays.

Ce projet a contribué, 18 mois durant, au renforcement de l'organigramme du CEREFE et ses capacités d'intervention et d'interaction intersectorielle dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées conformément aux normes et pratiques internationales, outre sa contribution à l'élaboration de méthodes modernes adaptées à l'analyse, à la consultation, au suivi, à la veille, à la prospective et à l'évaluation des programmes politiques de transition énergétique», a ajouté M. Yassa, lequel a mis en avant les efforts de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables.

« Le pays avait fait de la transition énergétique une priorité absolue dans le cadre des réformes économiques structurelles opérées ces dernières années, la qualifiant de facteur clé pour insuffler une dynamique de développement respectant les exigences de l'époque», a-t-il précisé.

De son côté, le chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert, a affirmé que le projet de jumelage a abouti à « des résultats très positifs, à la faveur de l'action conjointe menée pour renforcer les capacités du CEREFE, notamment en matière de prospective et d'analyse». Il a également souligné que l'Algérie et l'UE étaient animées par « une forte volonté de développement dans le domaine des énergies renouvelables», mettant en avant, les importantes potentialités de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert.

L'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas à Alger, Janna Van Der Velde a, quant à elle, affirmé que la coopération avec les partenaires algériens avait été « très fructueuse», permettant de mettre en lumière les capacités de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles.

M. B.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EUROPÉEN EN HYDROGÈNE

Le grand potentiel de l'Algérie

Etant le principal fournisseur de l'Europe en gaz naturel, l'Algérie ambitionne d'occuper aussi cette place en matière d'hydrogène vert, compte tenu de son grand potentiel dans ce domaine, notamment au vu des infrastructures dont elle dispose. Dans ce sens, l'Algérie a déjà établi sa feuille de route pour le développement de l'hydrogène renouvelable et propre.

Un potentiel algérien en hydrogène a été exposé par le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassa, à l'occasion de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) et un consortium germano-néerlandais, organisé avant-hier.

L'Algérie dispose de grandes potentialités en matière de production d'hydrogène qui habilitent cette dernière à jouer un rôle efficace et essentiel dans l'approvisionnement du marché européen en ce produit énergétique, a indiqué M. Yassa dans sa déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie. « Le marché européen de l'hydrogène est très prometteur, dans le sens où les Européens ont élaboré des stratégies précises dans ce domaine à l'horizon 2030, 2040 et 2050, confirmant l'existence d'une grande demande sur les énergies propres», a-t-il déclaré. Il a affirmé que l'Algérie dispose de grands atouts lui permettant de conclure des partenariats gagnant-gagnant.

Selon le même responsable, l'Algérie, avec ses potentialités importantes, peut être un acteur principal et un partenaire pivot dans la transition énergétique en cours dans les Etats de l'Union européenne (UE), lesquels tendent à atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment à travers l'emploi large des énergies renouvelables et nouvelles.

En plus de son rôle de premier plan sur le marché du gaz naturel et de ses immenses capacités dans le domaine de l'énergie solaire, l'Algérie œuvre à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène, en parallèle à la préparation du projet de grande envergure du deuxième corridor sud de l'hydrogène, « SoutH2 Corridor», qui fournira cette nouvelle forme d'énergie à l'Europe via un corridor reliant l'Algérie à l'Allemagne, en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, selon le commissaire aux énergies renouvelables.



Une nouvelle feuille de route.

Selon M. Yassa, l'Algérie a franchi des étapes importantes dans la concrétisation de sa stratégie de développement de l'hydrogène, notamment en ce qui concerne les aspects réglementaires et législatifs, ainsi que la question des caractéristiques, sur laquelle l'équipe chargée de ce dossier a réalisé des progrès notables.

A cela s'ajoute le volet de la formation et de la recherche scientifique, où l'hydrogène a été intégré dans plusieurs spécialités universitaires, avec le lancement de nombreux projets de recherche connexes, a souligné le responsable.

Il existe également trois projets pilotes en partenariat avec l'Allemagne, dont le projet d'Arzew d'une capacité de 51 mégawatts pour la production d'hydrogène vert et d'ammoniac.

Ces projets contribuent à renforcer à la fois la sécurité énergétique et alimentaire en produisant des engrais propres. Ce projet, qui constitue le point de départ pour le développement de l'hydrogène avec le gouvernement allemand, sera suivi par plusieurs projets en vue de produire cette matière en Algérie et la commercialiser en Allemagne et en Europe, à travers le projet du Corridor Sud H2 qui consiste en la réalisation d'un gazoduc de transport de l'hydrogène via la mer Méditerranée, qui est actuellement à l'étude entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Tunisie et l'Algérie.

Le transport de l'hydrogène Algérie-Europe «SoutH2 Corridor» est qualifié, par le président du bureau Maghreb au ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Filippo Colombo, de partenariat basé sur les intérêts communs.

«Le projet du SoutH2 corridor pour la production de l'hydrogène vert en Algérie et son transfert vers l'Italie et l'Allemagne via la Tunisie incarne le principe de l'approche d'un partenariat basé sur les intérêts communs dans le cadre du plan Mattei et le souci de diversifier les ressources énergétiques pour une durabilité dans la Méditerranée», a-t-il indiqué lors d'une conférence sur l'énergie et le tourisme dans le développement durable au Bassin méditerranéen.

Pour sa part, le président de l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEZ), Gilberto Dialuce, a mis en avant les efforts déployés par l'organisme qu'il représente dans le développement de partenariats en énergies renouvelables, notamment avec des pays de la rive sud de la Méditerranée.

Lilia Ait Akli

L'ENGAGEMENT RÉITÉRÉ DEVANT LE REPRÉSENTANT DU FMI

L'Algérie poursuivra les réformes économiques

L'ALGÉRIE résolue à poursuivre les réformes visant la consolidation de ses performances économiques. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances, Laaziz Faid lors de son entretien avec Bahador Bijani, administrateur représentant la circonscription à laquelle appartient l'Algérie au Fonds monétaire international (FMI).

Lors de cette rencontre, le ministre des Finances a souligné «la position solide de l'économie algérienne, soutenue par l'activité industrielle et l'investissement dans le secteur agricole dont les résultats attendus sont prometteurs». Il a affirmé au représentant du FMI l'engagement de l'Algérie dans un «ambitieux programme de réformes visant à consolider les résultats économiques pour un développement durable et inclusif». Au cours de cette entrevue, le ministre des Finances a «présenté les performances du cadre macroéconomique qui demeure stable et les projections de croissance positives, en ligne avec les prévisions du FMI. Cette performance se traduisant par une inflation en baisse et un compte courant positif». Détaillant les réformes mises en œuvre ces dernières années, Faid a relevé qu'il s'agit de la révision du cadre budgétaire, de la numérisation de l'administration des finances, la diversification de l'économie, en plus de des mesures visant à améliorer le climat des affaires. Il a souligné que l'Algérie «s'est également inscrite dans une démarche de réforme structurelle et profonde du système bancaire via l'adoption de la nouvelle loi monétaire et bancaire, visant à moderniser le secteur afin de lui permettre de s'adapter aux développements actuels et futures, notamment dans son volet technologique en vue d'assurer un climat favorable aux opérateurs économiques et mettre à leur disposition des outils bancaires numérisés». Ces réformes seront suivies par d'autres comme la promulgation de la loi sur le partenariat public-privé (PPP), a assuré le ministre qui a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie dans la diversification de son économie, ce qui lui permettra d'améliorer ses exportations hors hydrocarbures, qui passeront de 7 à 13 milliards de dollars à l'horizon 2025. Quant aux relations de coopération entre l'Algérie et le FMI, le ministre a salué le travail mené par les services de son département ministériel et les experts du Fonds, notamment en matière de gestion budgétaire, de fiscalité et de trésorerie.

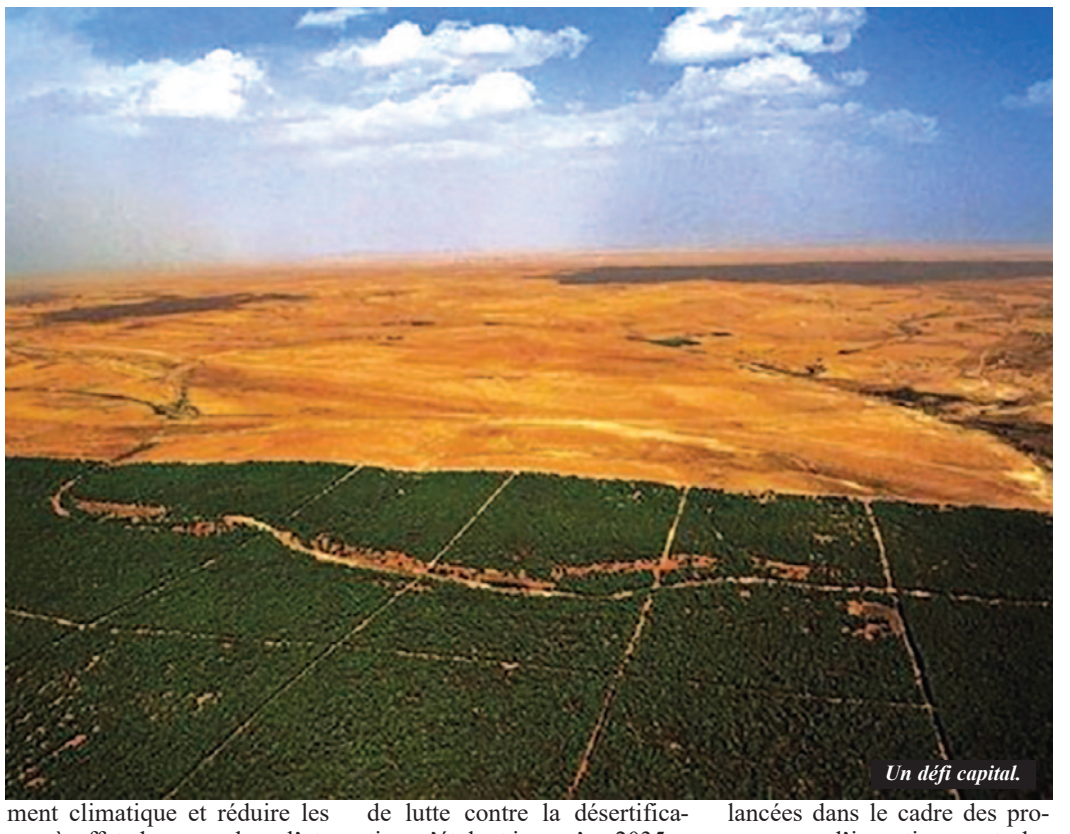
De son côté, M. Bijani a salué les efforts consentis par l'Algérie pour asseoir les bases d'une croissance économique solide, la félicitant pour sa démarche clairvoyante de rebasage de son PIB, qui pourrait lui permettre d'améliorer sa quote-part au sein du FMI, à l'occasion de la prochaine revue par ce Fonds des participations de ses pays membres prévue en 2025». En outre, il a affirmé son engagement à plaider au niveau du Conseil d'administration du FMI en faveur de l'intensification des opérations de transfert de savoir pour les pays du sud en voie de développement, tout en respectant le contexte et les spécificités de chaque pays.

S. N.

FACE À LA DÉSERTIFICATION

Réhabilitation et extension du barrage vert à Médéa

Parmi les solutions préconisées pour faire face au phénomène de la désertification, celle relative à la réhabilitation et à l'extension de la partie de l'aire du barrage vert couvrant 9 communes, incluant 38 500 habitants et s'étendant sur une superficie de 84 589 ha située dans la bande steppique du territoire de la wilaya de Médéa. C'est ce qu'a annoncé le wali Djahid Mous, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement.


Un défi capital.

La stratégie de réhabilitation des territoires menacés par la désertification et les actions anthropiques a ainsi été mise en exergue lors du séminaire organisé sous la houlette de la direction de l'environnement de la wilaya de Médéa sur le thème retenu par l'ONU pour cette année, à savoir «La restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse au cœur des attentions».

Abrité par l'Institut technologique spécialisé de formation en polyculture de Médéa, le séminaire, auquel ont pris part la direction des services agricoles, la direction des ressources en eau, la Conservation des forêts, des associations activant dans le domaine de l'environnement ainsi que des membres de la société civile et des représentants de différentes filières agricoles, a constitué une opportunité pour souligner la nécessité de l'action solidaire de tous pour le préservation de l'environnement et la réhabilitation des territoires ruraux.

Ainsi, l'accent a été mis sur le volet relatif aux mesures permettant de lutter contre la dégradation des sols par la restauration des sols ainsi que par la préservation des ressources en eau et des forêts, le respect des écosystèmes et de la biodiversité comme réponses aux défis pour combattre le changement climatique et réduire les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Il a souligné qu'il s'agit de protéger les moyens de subsistance des populations dépendant des écosystèmes pour leur alimentation et leurs ressources économiques et que la restauration des terres aura pour effet la restauration des économies impactées par la dégradation des sols et la perte de biodiversité, facteurs menaçant la sécurité alimentaire des habitants des zones dégradées. La stratégie de lutte contre la désertification, s'étalant jus-qu'en 2035, a prévu un plan d'action pour l'extension vers les domaine forestier, domaine dunaire, les bandes routières vertes et l'immense domaine agropastoral, incluant plusieurs opérations touchant la bande steppique de la wilaya de Médéa, où d'importantes superficies situées dans la daïra d'Aïn Boucif (120 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) ont été intégrées dans le programme de réalisation du barrage vert. Parmi les actions lancées dans le cadre des programmes d'investissement, des actions de valorisation du patrimoine forestier et de développement rural, d'emploi rural, de plantations diverses, via des projets de captage et d'aménagement de sources d'eau, de construction de retenues d'eau de 100 m3 chacune, des plantations fruitières et forestières dont le cyprès, le pin d'Alep, l'Atriplex, les plantes fourragères et les plantes de fixation des dunes.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Prolifération des dépotoirs dans les milieux forestiers

LE DIRECTEUR de wilaya de l'environnement de la wilaya de Tizi Ouzou, Mebarek Ait Aoudia, a alerté sur la situation délicate de l'environnement au niveau de la wilaya concernant la prolifération de dépotoirs dans les milieux forestiers qu'il estime actuellement au nombre dépassant un chiffre de 140, et ce, en dépit une multitude d'opérations d'éradication initiées par les pouvoirs publics et les amoureux de l'environnement au cours de ces dernières années. Le même responsable a fait savoir que la wilaya de Tizi Ouzou produit annuellement 300 000 tonnes de déchets ménagers. Sur les 67 communes que compte la wilaya, seules 54 d'entre elles assurent la gestion de leurs déchets. Les données fournies à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, avec pour thème « Restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse», montrent que 13 communes ne sont pas desservies par les centres d'enfouissement techniques (CET) ; ce qui fait leurs déchets sont déposés dans des décharges contrôlées.

Pour combler cette lacune, autrement dit, renforcer les mécanismes de traitement des déchets ménagers, la wilaya, après demande auprès de l'autorité concernée, a bénéficié de plusieurs opérations d'investissement dont la réalisation de centres et aires de tri, d'unités de traitement des déchets, notamment à Boghni, Draâ El-Mizan et Ait-Yahia.

Par ailleurs, une autre demande d'une unité pour la prise en charge des déchets des localités du flanc nord de la wilaya a été introduite auprès du ministère de tutelle. Mebarek Ait Aoudia, conscient de la situation délicate de l'environnement au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, n'a pas manqué de donner des alertes sur le phénomène de prolifération de dépotoirs dans les milieux forestiers, notamment en cette période caniculaire, ce qui risque d'aggraver la situation en cas d'incendie dans les forêts. Cette rencontre a été aussi une occasion pour les citoyens venus nombreux d'apprendre la prise en charge des déchets hospitaliers et les établissements publics, et ce en les dotant d'appareils dits « banaliseurs». S'agissant des cliniques privées, leurs responsables gestionnaires sont priés de contracter des conventions pour la prise en charge de leurs déchets dans des unités spécialisées qui sont implantées à Alger et Blida. Notons aussi que le directeur de l'environnement de la wilaya a annoncé le lancement d'une opération de recensement des déchets hospitaliers par le ministère de tutelle.

Notons qu'à l'issue de cette manifestation, abritée par la maison de l'environnement de la wilaya, plusieurs acteurs de la protection de l'environnement et autres partisans du recyclage ont, à travers leurs explications, prouvé que le déchet ménager n'est pas une fatalité. Il suffit juste de manifester une réelle volonté de protéger l'environnement. Autrement dit, le savoir-faire existe.

Saïd Tissegouine

BARRAGES

Un taux de remplissage de 39%

LE TAUX de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national a atteint les 39 %, a révélé, hier, Abdelaziz Ardjoum, directeur central au ministère des Ressources en eau. Le même responsable a indiqué que le taux de remplissage des barrages dans la partie Ouest a atteint 17 %, tandis que dans les régions du Centre il est à 26%. La région Est dispose d'une réserve d'eau plus importante, a-t-il précisé en s'exprimant sur les ondes de la radio nationale. Le directeur central au ministère des Ressources en eau a souligné qu'au cours des dix dernières années, les barrages ont enregistré les niveaux les plus bas en matière de stockage des ressources en eau, des eaux de surface et souterraines, et cela, en raison de la rareté des pluies et des changements climatiques. Selon le même locuteur, les nappes phréatiques ont connu une baisse significative en raison du manque de précipitations. Pour illustrer son propos, il cite l'exemple de la Mitidja qu'il dit avoir enregistré une diminution en la matière s'élevant à 50 %. Par conséquent, Abdelaziz Ardjoum insiste sur la nécessité de recourir à des ressources en eau durables, car il faut trouver des sources alternatives pour assurer l'approvisionnement en eau potable de la population. Les services du ministère des Ressources en eau travaillent justement, selon l'invité de la Radio, à déployer des programmes spéciaux d'approvisionnement en eau adaptés au changement climatique. C'est dans ce cadre que le département ministériel a recouru à la technologie de dessalement de l'eau de mer, en application des instructions données par Tebboune lors d'un Conseil des ministres tenu en juillet 2021. Il convient de noter dans ce sens que l'année dernière a vu l'entrée en service de plusieurs stations de dessalement de l'eau de mer, notamment 3 stations à l'est d'Alger dont la mission consiste à approvisionner la banlieue-est de la capitale, en plus de la wilaya de Boumerdès.

Lynda Louifi

EAUX USÉES

Inauguration d'une station d'épuration à In Salah

LE MINISTRE de l'Hydraulique, Taha Derbal a procédé, jeudi, à l'inauguration de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région d'El Berka, dans la wilaya d'In Salah. En marge de l'inauguration de cette station dans le cadre sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de cette infrastructure environnementale qui s'étend sur une superficie de 33 hectares, d'une capacité de production estimée à 8.120 m3 d'eau par jour. Cette station s'inscrit, selon lui, dans le cadre des efforts de l'Etat visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers toutes les régions du pays. Derbal a mis l'accent sur l'importance d'exploiter les eaux épurées à des fins d'irrigation, soulignant que la réalisation de cette station entrait dans le cadre de l'encadrement des efforts de développement dans cette nouvelle wilaya qui dispose d'énormes ressources en eau et d'atouts agricoles, touristiques et économiques prometteurs. Parmi les préoccupations soulevées concernant la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait état d'une étude en cours d'élaboration et qui devra apporter des solutions à ce problème.

S. N.

ABRI DE DÉPLACÉS BOMBARDÉ À GAZA

Énième carnage perpétré par l'armée sioniste

Au moment où les appels se multiplient pour mettre terme au bain de sang dans la bande de Gaza, l'entité sioniste poursuit, avec le soutien des États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, son génocide contre les civils palestiniens. Les écoles de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans l'enclave palestinienne transformées en abri pour des centaines de milliers de déplacés, sont systématiquement bombardées. Avant-hier, un énième centre de déplacés a été bombardé, près de 40 civils étaient tués.



Dans la nuit de mercredi à jeudi, une frappes aériennes sioniste a semé le chaos dans un abri pour déplacés situé dans le centre de Gaza, à proximité du camp des réfugiés de Nuseirat. Les blessés ont été rapidement évacués vers l'hôpital Martyrs d'Al-Aqsa situé dans la ville de Deir el-Balah.

Des images diffusées par des médias montrent des hommes fouillent les décombres à la recherche de Survivants à l'aide de la lumière de leurs téléphones portables. L'un d'eux a raconté qu'il s'était retrouvé enseveli sous les gravats, tout en précisant que la frappe a traversé le deuxième étage.

Dans son dernier bilan, l'hôpital Martyrs d'Al-Aqsa, , a annoncé que 37 personnes étaient tombées en martyrs à la suite de cette frappe, tandis que dautres victimes sont sous les décombres.

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a condamné cette frappe sioniste meurtrière contre une école de l'agence onusienne, qui constitue un "nouvel exemple terrifiant du prix payé par les civils", selon son porte-parole.

"C'est un nouvel exemple terrifiant du prix payé par les civils, les hommes, femmes et enfants palestiniens qui tentent juste de survivre, forcés de se déplacer dans une sorte de cercle de la mort à travers Gaza pour tenter de se mettre à l'abri", a déclaré Stéphane Dujarric à la presse, soulignant qu'il faudrait que des comptes soient rendus "pour tout ce qui se passe à Gaza".

La barbarie sioniste ne se limite pas à Gaza, les palestiniens dans les territoires occupés, en Cisjordanie, subissent la cruauté de l'armée israélienne et payent un lourd fardeau humain.

Les crimes israéliens en Cisjordanie occupée ont fait réagir les Nations unies, qui ont indiqué avant-hier que plus de 500 Palestiniens, dont près d'un quart sont des enfants, sont tombés en martyrs, y compris à El Qods-Est depuis le début de l'agression génocidaire sioniste dans la bande de Gaza, le 7 octobre 2023.

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a précisé dans un communiqué que depuis le 7 octobre, plus de 500 Palestiniens, dont près d'un quart sont des enfants, sont tombés en martyrs en Cisjordanie occupée y compris à El Qods-Est.

Selon l'OCHA, la grande majorité d'entre eux ont été tués par les forces d'occupation sioniste, tandis que les colons sionistes ont tué dix autres Palestiniens.

L'OCHA a déclaré qu'au cours de la même période, «plus de 5 100 Palestiniens ont été blessés dans ce territoire».

Plus de 940 attaques ont été perpétrées par des colons sionistes contre des Palestiniens en Cisjordanie occupée y compris à El Qods-Est depuis le 7 octobre, ajoute l'agence onusienne.

L'OCHA a précisé qu'au cours des huit derniers mois, les forces sionistes ont démoli et confisqué dans ce territoire plus de 900 bâtiments palestiniens, dont environ 40% étaient des maisons habitées, ce qui a provoqué le déplacement de plus de 2 000 personnes.

La Commission pour les affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué par voie de communiqué commun, que plus de 9 000 Palestiniens ont été interpellés en Cisjordanie occupée par l'armée sioniste depuis le 7 octobre.

Outre l'armée sioniste, les colons extrémistes commettent des attaques meurtrières contre des Palestiniens.

L'entité Sioniste poursuit son offensive meurtrière contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre de l'année dernière, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu exigeant un cessez-le-feu immédiat.

Depuis lors, l'agression sioniste dans ce territoire a fait plus de 119 000 martyrs et blessés, en grande majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Mohamed M.

AFRIQUE DU SUD

L'ANC penche pour un gouvernement d'union nationale

SUITE aux résultats des dernières législatives, le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud, appelle à la formation d'un gouvernement d'union nationale plutôt que de constituer une coalition. Le comité exécutif du parti s'est réuni avant-hier à Johannesburg, capitale sud-africaine, pour examiner cette option. Selon le président Cyril Ramaphosa, le pays s'achemine plus vers une coopération multipartite qui reflétera la volonté des électeurs et permettra de s'attaquer aux problèmes de l'Afrique du Sud. "nous avons déjà eu des discussions constructives avec plusieurs partis, notamment les Combattants pour la liberté économique, le Parti Inkatha de la liberté, l'Alliance démocratique, le Parti de la liberté nationale et l'Alliance patriotique. Nous avons également consulté nos partenaires de l'alliance pour les informer du processus et continuerons à solliciter leurs précieux avis et conseils" a expliqué Cyril Ramaphosa. Selon certains observateurs, la formation d'une coalition pourrait s'avérer ardue en raison des divergences radicales entre divers partis politiques.

La perspective de voir l'EFF de Julius Malema et le DA réunis au sein d'un même gouvernement s'annonce complexe, et le président sud-africain semble conscient de la difficulté de la tâche qui lui incombe. "l'ANC reconnaît qu'il existe des divergences idéologiques et politiques avec plusieurs partis sur notre scène politique. Cependant, nous n'excluons pas la possibilité de collaborer avec n'importe quel parti, tant que cela sert l'intérêt public et respecte les principes qu'ils ont énoncés".

Par ailleurs, l'ANC pourrait choisir soit de s'engager dans un gouvernement de coalition avec plusieurs partis, partageant ainsi les charges ministérielles, soit d'assumer le pouvoir sans disposer de la majorité parlementaire et de faire des concessions lors de votes stratégiques.

Les principaux rivaux de l'ANC incluent l'Alliance démocratique (DA), qui favorise les intérêts des entreprises et est dirigée par des membres de la communauté blanche, avec 87 sièges, le parti populiste uMkhonto we Sizwe (MK), dirigé par l'ancien président Jacob Zuma, qui compte 58 sièges, et les Combattants pour la liberté économique (EFF), un parti de gauche radicale, avec 39 sièges.

Le parlement fraîchement élu doit se réunir dans les deux semaines suivant la proclamation des résultats du dimanche, et l'une de ses premières obligations est de procéder à l'élection du président.

La contrainte constitutionnelle, qui arrivera le 16 juin ou peu après, met une pression sur l'ANC et les autres partis pour qu'ils concluent rapidement un accord.

Il convient de noter que c'est pour la première fois depuis la fin de l'apartheid, que l'ANC devra former une coalition à l'Assemblée nationale pour conserver le pouvoir.

Les résultats définitifs des législatives ont confirmé qu'aucun parti politique n'avait obtenu la majorité. Lors d'un discours qui a précédé l'annoncedes résultats, le président sud-africain avait appelé les partis politiques à surmonter leurs différences et à trouver un « terrain d'entente ».

« Notre peuple s'est exprimé et que cela nous plaise ou non, il s'est exprimé. En tant que dirigeants de partis politiques, ayant occupé ou occupant des postes à responsabilité dans la société, nous avons entendu la voix de notre peuple et nous devons respecter ses choix et ses souhaits », avait déclaré Cyril Ramaphosa.

« Cette élection a clairement montré que les Sud-Africains attendent de leurs dirigeants qu'ils travaillent ensemble pour répondre à leurs besoins. Ils attendent des partis pour lesquels ils ont voté qu'ils trouvent un terrain d'entente, qu'ils surmontent leurs différences, qu'ils agissent et travaillent ensemble pour le bien de tous », avait-il constaté.

Déçus par les précédents mandats, les électeurs ont boycotté l'ANC en raison de son incapacité à endiguer la pauvreté généralisée et le taux de chômage élevé, ont expliqué des experts.

R.I.

UKRAINE

La Commission européenne sur le point de recommander le début des négociations d'adhésion

La Commission européenne a donné selon Selon le journal britannique, le Financial Times (FT), son feu vert pour le lancement des négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne. Bruxelles serait convaincue que Kiev est prêt pour cette étape, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le respect des langues des minorités.



La Commission Von der Leyen devrait recommander l'ouverture des négociations sur l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, à l'occasion de la présentation de ses évaluations aux ambassadeurs des Vingt-Sept, a précisé hier le Financial Times.

«La Commission fait pression pour que des pourparlers formels commencent avec Kiev et Chisinau ce mois-ci afin de donner un signal positif aux deux pays sur leurs aspirations à l'UE», a relaté le média britannique, qui cite plusieurs sources proches du dossier.

Un feu vert au lancement des négociations d'adhésion avec Kiev que Bruxelles souhaite donner avant la présidence hongroise du Conseil de l'UE qui débute le 1er juillet.

Une présidence qui doit se poursuivre jusqu'au 1er janvier 2025, date à laquelle Varsovie doit prendre le relais.

« Elle déclarera que l'Ukraine répond désormais à des critères précédemment en suspens, notamment des mesures anticorruption, des restrictions sur le lobbying politique, des règles sur les déclarations de patrimoine pour les agents publics et la protection des langues utilisées par les minorités nationales», a notamment poursuivi le quotidien.

La Géorgie, en revanche, ne devrait pas bénéficier de ce «feu vert» bruxellois, en raison de la récente adoption par son Parlement de la loi sur les agents de l'étranger décriée par la Commission.

Ces recommandations de la Commission européenne doivent recevoir l'unanimité des gouvernements de l'UE, a souligné la même source, rappelant les frictions entre Budapest et Kiev quant au sort de la minorité magyarophone de Transcarpatie.

Un obstacle aux ambitions ukrainiennes que la Commission von der Leyen se serait activement attelée a lever, révélait le 21 mai dernier Politico.

«Bruxelles et Kiev mènent une diplomatie bilatérale intensive avec Budapest pour répondre aux préoccupations concernant les minorités hongroises en Ukraine», soulignait alors le média américain, faisant état de «pressions» des responsables bruxellois afin d'entériner dès ce mois de juin cette nouvelle phase du processus d'adhésion de l'Ukraine à l'UE.

Selon Politico, qui citait pour sa part cinq sources diplomatiques, l'objectif de la Commission serait de lancer ces négociations dès le 25 juin prochain. Une date qui se situe à la fois avant le début de la présidence tournante de l'UE par la Hongrie et après le scrutin européen du 9 juin afin d'éviter que cela ne soit «un sujet électoral».

L'Ukraine avait soumis sa demande d'adhésion au bloc européen le 28 février 2022. Une candidature validée fin juin 2022 par les Vingt-Sept lors d'un sommet européen, battant alors tous les records en matière de vitesse d'approbation.

LA HONGRIE INQUIÈTE LES VINGT-SEPT

La Hongrie s'oppose à l'ouverture formelle des négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'UE, alors que plusieurs alliés européens de Kiev souhaiteraient la voir advenir avant la fin du mois de juin. Mais Budapest juge que les conditions d'adhésion ne sont pas remplies.

Ouvertement partisane également d'un cessez-le-feu en Ukraine, redoutant notamment une escalade entre la Russie et l'OTAN, la Hongrie a toujours voté les sanctions européennes. Elle est néanmoins régulièrement pointée du doigt par ses partenaires occidentaux pour des positions présentées comme favorables à Moscou. Des partenaires qui, à plusieurs reprises, ont brandi des mesures de rétorsion en vue de contraindre Budapest.

Plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, avaient critiqué à mainte reprise la Hongrie pour son blocage de l'aide européenne à l'Ukraine. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjártó, a réagi en dénonçant une «pression énorme» exercée sur son pays, tout en assurant que Budapest n'a pas cédé aux pressions. l'Allemagne, ont critiqué hier la Hongrie pour son blocage de l'aide européenne à l'Ukraine. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjártó, a réagi en dénonçant une «pression énorme» exercée sur son pays, tout en assurant que Budapest n'a pas cédé aux pressions.

Plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, s'en sont pris hier à la Hongrie en raison de son blocage de l'aide européenne à l'Ukraine. Le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjártó a dénoncé une «pression énorme» sur son pays.

Lors d'une réunion des chefs des diplomaties européennes tenue hier à Bruxelles, Peter Szijjártó a affirmé que la Hongrie n'avait pas cédé à la pression exercée par l'Allemagne, la Lituanie, la Pologne et l'Irlande. Le ministre hongrois des Affaires étrangères a déclaré que ces pays avaient exercé une «pression énorme» sur la Hongrie pour qu'elle approuve le déblocage de l'aide prévue pour Kiev. Cette pression aurait même atteint un tel niveau que des cris auraient été entendus lors de la réunion.

Le ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a appelé, avant la réunion, la Hongrie à autoriser à nouveau l'aide militaire à l'Ukraine ‘’pour le maintien de la paix’’, estimant que la situation en Ukraine reste préoccupante et qu'il est crucial que les pays voisins, tels que la Hongrie, contribuent à soutenir ces efforts.

L'aide militaire à l'Ukraine a été augmentée par les Européens de 5 milliards d'euros au mois de mars dernier mais elle est pour l'heure bloquée par la Hongrie. Cette aide, d'un total de plus de 6,5 milliards d'euros, transite par la Facilité européenne pour la paix (EPF), également bloquée.

Selon le Financial Times, Budapest n'a pas imposé son veto à la saisie des fonds russes mais «s'inquiète de l'automatisation des paiements», ne nécessitant plus un aval à l'unanimité pour chacun d'eux.

Bien qu'ils se soient entendus sur la confiscation des intérêts des fonds souverains russes gelés sur leur sol, afin d'armer Kiev, les Vingt-sept peineraient à s'entendre sur les modalités pour les reverser aux Ukrainiens. Budapest s'est opposée le 22 mai dernier lors d'une réunion des ambassadeurs de l'UE à l'accélération des versements destinés à l'achat d'armes pour Kiev.

«Pour l'instant, ils bloquent tout ce qui est lié au soutien militaire à l'Ukraine», selon le quotidien financier britannique. Ce dernier révèle par ailleurs que Budapest n'a pas opposé son véto à la confiscation des revenus des avoirs russes après que les responsables de l'UE aient proposé à la Hongrie un accord selon lequel leur part des fonds de Bruxelles ne serait pas utilisée pour acheter des armes pour l'Ukraine.

«41% de toutes les décisions prises par l'UE sur l'Ukraine sont actuellement bloquées par la Hongrie», s'est insurgé le ministre lituanien des Affaires étrangères, Gabrielius Landsbergis, aussi cité par l'agence de presse française (AFP).

«On ne peut pas accepter qu'un seul pays, qui a accepté ce montant à la table des chefs d'État et de gouvernement (de l'UE) il y a quelques mois, bloque maintenant cette aide cruciale à l'Ukraine», a aussi accusé la cheffe de la diplomatie belge, Hadja Lahbib, selon la même source.

Les Européens ont décidé d'utiliser l'EPF pour faire transiter, en faveur de Kiev, les revenus tirés des avoirs russes immobilisés dans l'UE. Ces revenus représentent entre 2 et 2,5 milliards d'euros par an.

R.I.

ILS ONT ÉCHOUÉ À MAINTENIR L'ÉQUIPE

Bougherra et son staff quittent Al-Markhiya

N'ayant pas réussi à se maintenir dans le championnat de l'élite "Qatar Stars League", le club d'Al-Markhiya a officiellement annoncé mardi la fin de sa collaboration avec l'entraîneur algérien Madjid Bougherra. Ayant atterri au club le mois d'octobre dernier, accompagné de ses proches collaborateurs à savoir Djamel Mesbah (adjoint) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens), Bougherra avait pour mission de maintenir l'équipe dans l'élite de la "Qatar Stars League".

5 VICTOIRES EN 22 MATCHS

Malheureusement, l'ex sélectionneur national de l'EN A', vainqueur de la coupe arabe des nations en 2022 au Qatar et finaliste du CHAN en 2023 en Algérie, n'a pu atteindre l'objectif qui lui a été assigné par la direction d'Al-Markhiya. En effet, le revers concédé contre Al Shahaniya (1-3) le 5 mai dernier en match de barrage pour la relégation a été décisif et scella définitivement le sort d'Al Markhiya. En 22 matchs, l'équipe n'a réussi qu'à remporter 5 victoires, concédant 3 matchs nuls et subissant 14 défaites. Bien que le résultat final soit décevant, la direction du club a noté une progression significative depuis l'arrivée de Bougherra et de son staff, surtout après le mercato hivernal.

LA DATE DU BALLON D'OR 2024 EST FIXÉE ! QUI SUCCÈDERA À LIONEL MESSI ?

ON sait officiellement quand le Ballon d'Or 2024 sera remis. La date de la cérémonie est fixée ! Qui succèdera à Lionel Messi en 2024 ? Alors que l'Argentin a conquis son huitième trophée qui a été pour le moins discuté, place sans doute à un nouveau lauréat dans quelques mois. Vinicius, Jude Bellingham, Mbappé ? Les favoris sont connus et désormais, la date de remise du trophée aussi ! En effet, c'est le 28 octobre prochain que l'on connaîtra le vainqueur du prestigieux trophée individuel. Une cérémonie qui aura lieu une nouvelle fois du côté du théâtre du Châtelet de Paris !

LA VAR BANNIE ? LA PREMIER LEAGUE A TRANCHÉ !

ALORS qu'il était question d'une interdiction du VAR en Premier League, les clubs ont officiellement voté ce jeudi. Journée importante du côté de la Premier League qui devait trancher une question capitale. A l'initiative du club de Wolverhampton, qui avait exprimé sa réprobation contre le VAR, les clubs anglais devaient se prononcer pour ou contre l'arbitrage vidéo dans la compétition. Initialement, quelques gros clubs étaient attendus au soutien des Wolves.
19 contre 1, score sans appel ! Mais finalement, la réalité du vote a été implacable... En effet, 19 des 20 clubs engagés en Premier League ont décidé de voter en faveur du VAR, alors que Wolverhampton s'est retrouvé bien seul à voter contre...

APRÈS LES VIOLENCES DE CONSTANTINE :

Réunion au siège du MJS sous l'égide de son premier responsable (*)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a convoqué le Comité National Exécutif pour la Prévention et la Lutte contre la Violence dans les Installations Sportives à une réunion pour avant-hier, jeudi 6 juin 2024, en son siège sis Place du 1er Mai.

Par Rabah Azizi



Cette initiative fait naturellement suite aux récents et très graves actes de vandalisme dont a été le théâtre le stade Chahid Hamlaoui à Constantine, avant, durant et, notamment, après le match de mise à jour du calendrier (24ème journée du championnat de Ligue 1) entre le CS Constantine et l'USM Alger, qui a vu les deux formations se séparer sur un score nul (1-1).
Laquelle rencontre a été entachée par des actes de violence graves partis des tribunes avant un incroyable envahissement du terrain par des centaines de hooligans et de fauteurs de troubles en furie et qui ont occasionné d'énormes dégâts matériels à une enceinte saccagée comme rarement avec, comme bilan, des milliers de sièges arrachés et des projectiles balancés sur l'aire de jeu en plus de nombreux blessés plus ou moins graves enregistrés. Ce qui a conduit également à l'arrestation de nombreux suspects dont la majorité ont été présentés devant le parquet de la ville et poursuivis selon les procédures de comparution immédiate. Enfin, et avant cette réunion, la Commission de discipline de la FAF n'a pas tardé à réagir en prononçant des sanctions lourdes, dont la suspension du stade Hamlaoui pour six matchs.
(*) Il s'agit en fait de la convocation de la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence qui a pour objectif « la promotion du fair-play, des valeurs olympiques et du respect de l'adversaire. ». La violence étant devenu un phénomène récurrent dans nos stades, on rappelle que la FAF a toujours appelé à « l'application stricte de la réglementation en vigueur contre tous les dépassements avec un alourdissement des sanctions à l'encontre des auteurs de graves faits de violence et autres récidivistes (…) et recommandé la révision et la réadaptation de l'arsenal réglementaire et juridique pour endiguer la violence dans et autour des stades de football, en plus du travail de sensibilisation contre la violence, la promotion du fair-play, avec l'implication de différents partenaires (corps sécuritaires, médias ».

R. A

SUITE AUX ACTES DE VANDALISME AU STADE HAMLAOUI

39 supporters en détention provisoire

PLUSIEURS supporters ont été interpellés et certains d'entre eux sont placés en détention provisoire, après les incidents survenus au stade Hamlaoui lors du match entre le CS Constantine et l'USM Alger. Le parquet de la République près le tribunal de Constantine a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'arrestation de 59 mis en cause, dont 39 ont été placés en détention provisoires, pour actes de vandalisme qu'a récemment connu le stade Chahid Hamlaoui (Constantine). « En application des dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales, le parquet de la République près le tribunal de Constantine, informe l'opinion publique que suite aux actes de violences et de vandalisme, survenus en date du 3 juin 2024, au stade du Chahid Hamlaoui (Constantine), 59 suspects ont été arrêtés, dont 20 mineurs, contre lesquels des mesures légales ont été prises », lit-on dans le communiqué.

POURSUITE DES INVESTIGATIONS

En date du 5 juin 2024, 39 suspects majeurs ont été présentés devant le parquet, et poursuivis selon les procédures de comparution immédiate pour délits de destruction de biens et d'infrastructures publics lors d'une manifestation sportive, actes de violence, violence avec préméditation à l'encontre des agents de la force publique durant l'accomplissement de leurs missions, et port d'armes blanches ».
Lors du procès, le Tribunal a ordonné « le report de l'affaire au 20/06/2024 », à la demande défense, avec « placement de 37 accusés en détention provisoire ». Le parquet de Constantine affirme « la poursuite des investigations avec le reste des individus cités dans l'enquête pour leur implication dans des actes pénaux. Ils seront présentés dès la fin des investigations ».

C'ÉTAIT MALHEUREUSEMENT AVANT LE MATCH ET UNE DÉFAITE AMÈRE

Les mots rassurants de Benzema sur l'avenir des Verts

KARIM BENZEMA, l'attaquant français d'Al-Ittihad, a rendu visite à la sélection algérienne hier. Avec quelques mots élogieux sur les Fennecs. C'est une visite qui crée l'événement en Algérie. Invité par la FAF à faire le déplacement, Karim Benzema est actuellement présent dans les pays des Fennecs et va assister ce jeudi soir à la rencontre entre l'Algérie et la Guinée dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Et auparavant, Benzema a eu l'occasion de rendre visite hier aux joueurs algériens, se rendant au centre d'entraînement où Vladimir Petkovic et ses hommes préparent leurs rencontres face à la Guinée et l'Ouganda.

IL VOIT DE LA QUALITÉ CHEZ LES FENNECS

Des vidéos qui circulent montrent un Benzema manifestement séduit par les installations, mais également confiant que la capacité de rebond des Fennecs après les désillusions récentes. Selon lui, l'Algérie a tout à fait la qualité pour rebondir rapidement. « On suit toujours un peu l'équipe d'Algérie, ma famille et moi. Quand j'ai le temps, je regarde. Ils ont une bonne équipe et de très bons joueurs. Maintenant il faut voir dans le futur, j'espère pour eux qu'ils vont monter en puissance », a confié l'attaquant français au micro.

SON PRONOSTIC OSÉ POUR LA CAN 2025 !

Karim Benzema, l'attaquant français d'Al-Ittihad présent en Algérie, s'est prêté au jeu des pronostics pour la CAN 2025. Ces derniers jours, Karim Benzema est présent en Algérie, invité par la Fédération pour un déplacement évidemment très attendu et très commenté. Le Ballon d'Or 2022 sera ce soir au stade Nelson Mandela d'Alger pour assister à la rencontre entre l'Algérie et la Guinée, après avoir rendu visite aux Fennecs dans leur centre d'entraînement ce mercredi. Karim Benzema, forcément, s'est également prêté au jeu des médias sur place.

IL MISE SUR UNE FINALE ALGÉRIE - MAROC !

Et c'est lors d'un échange avec Sam Foot X, une influenceuse qui a pu interviewer le Nueve, que Benzema s'est exprimé sur la prochaine CAN 2025, qui doit se disputer l'été prochain, voire à l'hiver 2026 selon les sources. « La finale de la CAN l'année prochaine ? Franchement je ne sais pas, elle sera au Maroc ? Elle est hyper dur à pronostiquer cette compétition, quasiment impossible. On va dire Maroc - Algérie », a estimé Benzema. Une affiche qui créerait forcément l'événement dans les deux pays...

CINGLANT RAPPEL À L'ORDRE POUR LES VERTS BATTUS (1-2) PAR LA GUINÉE

Ça commence mal . . .

Inattendue désillusion : l'équipe nationale concède son premier échec en phase de poules des qualifications à la Coupe du Monde 2026, après avoir été défaite (1-2), pour le compte de la 3e journée, contre une équipe guinéenne très entreprenante et méritant largement sa victoire.

Par Rabah Azizi.



La campagne des éliminatoires de la Coupe du Monde qui avait débuté de façon prometteuse pour l'équipe nationale, en enchaînant deux victoires consécutives sous l'ère de l'ancien sélectionneur, Djamel Belmadi laissait augurer d'une suite favorable. En premier lieu, les Fennecs avaient triomphé de la Somalie sur le score de 3-1 à Alger, avant de l'emporter (2-0) contre le Mozambique, en déplacement. Cependant, cette série victorieuse vient de prendre fin lors de la toute première sortie sous la houlette du nouveau coach Vladimir Petković qui tombe vraiment de très haut. Les Algériens subissent donc leur premier revers à domicile face à la « Syli National » (1-2). Une Guinée qui avait jusque-là affiché un parcours mitigé, soit une victoire 2-1 contre l'Ouganda et une défaite 1-0 face au Botswana. Le match contre la Guinée a été marqué par une première mi-temps particulièrement serrée où les deux équipes ont peiné à se créer des occasions, et le jeu a été saccadé par de nombreux défauts techniques et un manque de dynamisme et de créativité flagrant qui empêcheront les « Verts » de véritablement menacer la défense guinéenne. Toutefois, et dès le début du second half, le rythme du match va considérablement s'accélérer, le jeu devenant plus engagé. Mais malgré ce regain d'énergie et une volonté de prendre la rencontre en main, les anciens champions d'Afrique 2019 vont encaisser le premier but du match par Morlaye Sylla à la 51e minute. La réaction algérienne va être rapide avec une offensive brillamment menée par Saïd Benrahma qui a abouti à un but contre son camp du défenseur guinéen Yasser Baldé envoyant le ballon dans ses propres filets à la 52e minute, le cuir étant renvoyé par la barre transversale après un face-à -face concluant contre le gardien suivi d'un joli lob. Cependant, les Fennecs vont de nouveau être surpris en mettant un deuxième genou à terre environ dix minutes plus tard, lorsque Aguibou Camara doublera la mise à la 63e minute et redonnera l'avantage aux siens. Il s'agit du septième but encaissé par l'Algérie en seulement trois matchs depuis le début de l'ère Petković... Brahimi et ses coéquipiers, qui vont courir derrière l'égalisation qui ne viendra pas, échoueront finalement à rattraper leur retard et concèdent leur première défaite sous la nouvelle direction technique, face à une équipe guinéenne qui avait dominé les débats techniquement et tactiquement. De bout en bout. Cette contre-performance à domicile marque un coup d'arrêt dans l'aventure algérienne et entache le bilan d'une sélection dont l'objectif primordial est de se frayer un chemin en CdM avec une première place directement qualificative. Pour rappel, l'Algérie partage désormais la tête du groupe H avec la Guinée, mais conserve pour l'instant la première place, mathématiquement, grâce à une meilleure différence de buts, en attendant les autres rencontres du groupe. Lors de leur prochain match, dans quatre jours, Mandi & Co se rendront à Kampala pour affronter l'Ouganda, (lundi prochain, à 17h00), dans une rencontre qui s'annonce périlleuse compte tenu des conditions difficiles qui les attendent. Espérons qu'ils parviendront à se réorganiser et à renouer avec la victoire, même si le défi s'annonce difficile. Ceci dit, et sans être pessimiste, le règne de Petkovic commence mal. Très mal même. **R.A**

IL S'EST ÉTONNÉ DE NE PAS LE VOIR SUR LE TERRAIN

La sortie piquante de Diawara sur l'absence de Mahrez

JEUDI SOIR, l'Algérie a chuté contre la Guinée sans un certain Riyad Mahrez. Et même le sélectionneur adverse l'a noté... C'est une défaite douloureuse concédée hier par l'Algérie face à la Guinée à domicile (1-2) en éliminatoire de la Coupe du monde 2026. Le genre de défaite qui place Vladimir Petkovic face à ses choix. Et justement, le sélectionneur adverse Kaba Diawara était semble-t-il étonné de voir la composition alignée par le sélectionneur algérien. « J'étais surpris du fait du non alignement de Bounedjah comme titulaire, Amoura également, lui qui est connu pour le fait de perturber les défenseurs adverses », a d'abord expliqué Diawara.

DIAWARA A UN MAUVAIS SOUVENIR DE MAHREZ

Avant de revenir sur l'absence de Riyad Mahrez, non convoqué avec l'Algérie sur fond de tension avec son sélectionneur et la Fédération. Une absence qui pèse très lourd pour Diawara, qui se souvient bien des misères que Mahrez a pu lui faire par le passé.

« Le capitaine n'était pas là. Je ne sais pas ce qui s'est passé, ce n'est pas mon problème en fait. Mais je me rappelle que lors de notre dernier match, c'est lui qui avait fait en partie la différence aussi », a lâché Diawara, avant de surtout féliciter ses propres joueurs « parce qu'ils ont fait un très bon match. »

RENNES- LIGUE 1 FRANCE :

Amine Gouiri dans les radars du RB Leipzig et du Bayer Leverkusen

IL RESTE encore trois ans de contrat à l'attaquant international algérien avec le SRFC. Mais deux cadors de Bundesliga aimeraient le déloger du Roazhon Park.

À 24 ans, Amine Gouiri vient de boucler sa deuxième saison sous le maillot du Stade Rennais. Un exercice 2023/2024 placé sous le signe de la frustration, à l'image des prestations du club breton, seulement dixième du classement de Ligue1. Mais tout n'est pas noir pour l'ancien Niçois. Auteur de 11 buts et 3 passes décisives en 41 matches, toutes compétitions confondues cette année, Gouiri a quand même vécu ses premières convocations avec l'équipe nationale d'Algérie. De plus, malgré la saison mitigée du SRFC, le Fennec garde une belle cote sur le marché. Lié aux Rouge et Noir jusqu'en 2027, Gouiri plait énormément en Allemagne où deux cadors de Bundesliga ont été séduits par le profil du Rennais. Selon nos informations, il s'agit du RB Leipzig et du champion en titre, le Bayer Leverkusen.

GOUIRI A LA CÔTE EN BUNDESLIGA

Concernant le RBL, la piste Gouiri est étudiée pour pallier les probables départs de Xavi Simons, dont l'avenir sera réglé après l'Euro 2024, et de Benjamin Šeško. Nous vous avons révélé d'ailleurs hier que l'attaquant slovène (14 buts inscrits en 31 matchs de Bundesliga était la priorité de Chelsea. Le profil du polyvalent Rennais collerait donc plutôt bien. Enfin, pour ce qui est de l'intérêt du Bayer Leverkusen, il convient de rappeler que le club entraîné par Xabi Alonso s'est dit séduit depuis le mois de janvier dernier. De plus, nous pouvons vous indiquer qu'une prise de contact a déjà été réalisée avec l'entourage du joueur. Champion d'Allemagne et qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, le Bayer souhaite logiquement étoffer son effectif avec les départs possibles de Borja Iglesias (retour de prêt) et d'Adam Hložek. Gouiri viendrait donc épauler Victor Boniface et Patrik Schick. Face à l'incertitude planant sur le projet du Stade Rennais, ces deux intérêts allemands ont en tout cas tout pour séduire le natif de Bourgoin-Jallieu.

FOOTBALL- SUPER MONDIAL DES CLUBS :

28 des 32 équipes sont confirmées

EN DÉCEMBRE dernier, la FIFA a annoncé un nouveau format pour la Coupe des Monde des Clubs qui débutera en 2025. À ce jour, on connait le nom de 28 des 32 participants. La nouvelle avait fait grand bruit. La FIFA organisera partir de l'an prochain la nouvelle version du Mondial des Clubs. Un format élargi, avec plus d'équipes, plus de matchs, et donc plus de revenus générés, au détriment de la santé des joueurs qui voient leur calendrier gonfler chaque année. En 2025, ce sont 32 équipes, répartis dans 8 groupes de 4, qui seront opposés avec ensuite des 8e de finale, des quarts, demies et une finale. Ce tournoi se jouera tous les 4 ans et la grande première est attendue à l'été 2025, du 15 juin au 13 juillet, plus précisément. Pour ce qui est des participants, on connait depuis hier le nom de 28 des 32 participants. La victoire d'Al Ain sur Yokohama en finale de la Ligue des champions asiatique l'a qualifié pour ce nouveau «Super Mondial» qui se déroulera l'année prochaine aux États-Unis.

Avec l'équipe d'Hernan Crespo, 28 équipes ont été confirmées. Il reste donc quatre équipes à annoncer. Toutes les équipes européennes sont déjà connues, notamment les équipes espagnoles, le Real Madrid et l'Atlético, puisque le FC Barcelone n'a pas été retenu. Elles seront rejointes par Chelsea et City en Angleterre, l'Inter et la Juve en Italie, le Bayern et Dortmund en Allemagne, le PSG en France, Porto et Benfica au Portugal et Salzbourg en Autriche. Il reste encore quatre places à prendre dans plusieurs confédérations. River Plate a été le dernier à s'imposer dans la CONMEBOL et Boca Juniors pourrait être le prochain, selon le classement. Le dernier qualifié de la CONCACAF sera connu la semaine prochaine lors de la finale de la Ligue des champions entre Pachuca et Columbus. On ne sait pas non plus quelle équipe la FIFA désignera comme hôte des États-Unis, mais il se pourrait bien que ce soit l'Inter Miami de Messi, club qui par ailleurs s'intéresse fortement à un joueur du Real Madrid, le défenseur Nacho.

PRODUCTION DE TOMATES INDUSTRIELLES À GUELMA

2,456 millions de quintaux attendus

AU TITRE de la saison agricole 2023-2024, la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Guelma prévoit une production de 2,456 millions de quintaux de tomates industrielles. C'est ce qu'a a indiqué, mercredi, Rachid Rehamnia, responsable local du secteur.

A ce propos, le même responsable a expliqué que les prévisions de la DSA sont fondées sur les données techniques recueillies et les inspections effectuées sur le terrain, dans les zones agricoles vouées à la culture des tomates.

M. Rehamnia a affirmé que la campagne de récolte qui débutera au début du mois de juillet prochain devrait être ponctuée par « une bonne production, avec une augmentation d'environ 1 million de quintaux par rapport à la saison dernière ».

Selon le DSA, les superficies agricoles concernées par la récolte de tomates sont de l'ordre de 3.063 hectares dans la wilaya de Guelma, où le rendement moyen devrait atteindre les 800 quintaux par hectare.

Il a également indiqué que les « conditions climatiques propices », ont encouragé les agriculteurs à reprendre leur activité après que plusieurs d'entre eux ont dû cesser de produire des tomates en raison du manque de ressources d'irrigation.

M. Rehamnia a ajouté que parmi les «indicateurs positifs les plus significatifs, cette année, pour la branche de la tomate industrielle, figurent les systèmes d'irrigation économes en eau adoptés par les producteurs, tels que le procédé du « goutte-à-goutte », utilisé sur 3.049 hectares, le système par aspersion n'étant employé que sur 14 hectares.

La DSA a entamé les préparatifs nécessaires à la campagne de récolte dans la wilaya de Guelma qui dispose de cinq unités de transformation de tomates situées dans les communes de Bouati-Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Belkheir, de Boumahra-Ahmed et d'Ain Ben Beïda, a conclu le même responsable.

R.R

RÉNOVATION DU COMPLEXE SPORTIF À JIJEL

300 millions de dinars alloués

UNE ENVELOPPE financière de 300 millions de dinars a été allouée pour la rénovation du complexe sportif Hocine-Rouibah de Jijel, a annoncé, mercredi, Amine Meziane-Cherif, directeur de la Jeunesse et des sports (DJS).c

Concernant les moyens financiers de cette infrastructure, le même responsable a expliqué qu'ils « serviront au remplacement de la pelouse en fibre synthétique de l'enceinte, à la pose de sièges dans les tribunes de ce stade pouvant accueillir 40.000 personnes, à la couverture des gradins, et à la réhabilitation et la modernisation des vestiaires, des salles de récupération et autres équipements annexes.

En outre, le directeur a ajouté que la rénovation de ce complexe sportif est menée de manière à ne pas perturber le déroulement des compétitions qui s'y déroulent, notamment les entraînements et les rencontres de la Jeunesse sportive de Jijel (JSD) qui vient d'accéder en Ligue 2 Mobilis de football.

Parallèlement à la réhabilitation du complexe sportif Hocine-Rouibah, des efforts ont été déployés pour que plusieurs autres stades soient prêts pour la prochaine saison sportive, notamment ceux des communes de Settara, de Boucif, d'Ouled Asker, d'El Ansar, de Djimla, de Chekfa, d'Emir-Abdelkader et de Kaou, a conclu M. Meziane-Cherif.

R.R

SENSIBILISATION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS À OUARGLA

Préserver la biodiversité oasienne

Il est impératif de protéger le système oasien en tant que réserve de la biodiversité. C'est ce qu'a été mis en exergue par les participants à une journée d'étude et de sensibilisation sur la prévention des feux de forêts tenue mardi à Ouargla à l'initiative de l'université « Kasdi Merbah ».



A ce propos, les intervenants, des universitaires, responsables des secteurs de la justice, de l'agriculture, ont recommandé la nécessaire contribution de toutes les parties concernées à la préservation du système oasien réservoir de la biodiversité dans les régions du sud du pays, et ce par la lutte contre les feux de forêts, palmeraies notamment, dans ces régions, et la protection des richesses phœnicicoles par l'implication des différentes cteurs de la société.

Dans ce cadre, l'universitaire Abdelbasset Boumada, a, dans sa communication intitulée « Les feux de forêts, facteurs ennemis du système oasien à Ouargla », mis en exergue l'importance de ce système dans la préservation de l'écosystème avant de citer certains facteurs menaçant ce système notamment l'extension urbaine, les problèmes d'héritage, les feux de palmeraies et les actes de déforestation.

En outre, le même intervenant a soutenu, à la lumière de son étude menée à travers les palmeraies jouxtant les vieux Ksar d'Ouargla et de Ngoussa, qu'un taux de 10% des palmeraies sont entretenu, alors qu'un taux de 46% des palmeraies manque d'alignement et d'organisation du fait d'actes humain et environnemental, en sus des actes de négligence et d'incendie volontaire.

Pour sa part, la représentante de la direction des services agricoles (DSA), Fatiha Boubekri, a, dans son exposé intitulé « les répercussions des feux sur le couvert végétal, la prévention et la lutte », mis en avant les dernières mesures prises par le ministère de tutelle en coordination avec les différents secteurs à l'effet de lutter contre les incendies dans les palmeraies. Ces mesures préventives consistent entre-autres en la réalisation des plateformes de sensibilisation des agriculteurs et les citoyens, la lutte contre les décharges anarchiques et illicites, le nettoyage et l'entretien des palmeraies, a expliqué l'intervenante.

Dans ce contexte, le procureur de la république près le tribunal d'Ouargla, Fayçal Bouakal, a, dans son intervention sur « les délits liés aux feux et dégradation de forêts », évoqué les textes réglementaires, en l'occurrence la loi 23-01 portant protection de la richesse sylvicole et d'autres procédures prises à l'encontre de ces crimes.

Cette journée qui a été riche en communications allant dans le sens de la lutte contre les feux de forêts et la prévention des richesses phœnicicoles, tend à sensibiliser les différents acteurs sur l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à la protection des richesses forestières, phœnicicoles notamment, à la faveur de la conjugaison des efforts et le développement du sens civique et le signalement des feux, selon les organisateurs.

R.R

WILAYAS DE GHARDAÏA ET EL MENIAÂ

Vers le dédoublement du tronçon routier

DANS LE but d'améliorer la sécurité routière, les travaux de réalisation de la 1ère tranche de dédoublement de la Route nationale RN-1 sur le tronçon Ghardaïa-El Meniaâ devraient être lancés au début du mois de juillet prochain. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, la Direction des Travaux publics (DTP) de la wilaya de Ghardaïa.

Dotés d'une enveloppe financière de 1,6 milliard de DA, ces travaux visant à améliorer la sécurité routière, porteront essentiellement sur une distance de 10 km entre le carrefour à l'entrée sud de Ghardaïa, à l'intersection de la RN-1 Ghardaïa/El Meniaâ avec la RN-49 Ghardaïa/Ouargla au lieu-dit « Fuiniss » jusqu'à Oued Metlili, a précisé le directeur du secteur, Brahim Chenine.

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de la réalisation d'une voie expresse reliant Ghardaïa/El Meniaâ voire le Nord et l'extrême Sud du pays émise dans le schéma directeur d'aménagement du territoire, ce projet portera principalement sur l'élargissement, la modernisation et le renforcement de l'axe de la RN-1, en vue de sa mise en adéquation avec le flux croissant et ininterrompu de la circulation routière entre les wilayas du Nord et Sud du pays dont la RN-1 (épine dorsale) du réseau routier vers les pays subsahariens, a soutenu le DTP.

Les travaux de dédoublement permettront également d'éliminer l'ensemble des virages dangereux et les « 'points noirs » à l'origine d'accidents de circulation existant sur le tracé de la RN-1 traversant la wilaya de Ghardaïa, de réduire le temps et le coût du transport, améliorer la fluidité du trafic, le niveau de service, le confort et la sécurité routière et facilitera le transport des marchandises entre les villes du Sud du pays et les grands centres de production et de distribution, a fait savoir le même responsable.

Les travaux de cette première tranche de 10 km confiés à l'entreprise locale « Benhamouda » qui génère la création de plusieurs postes d'emploi direct, seront suivis du lancement d'autres tranches, afin d'assurer la jonction routière sur près de 70 km avec les limites territoriales de la wilaya d'El Meniaâ, a souligné M. Chenine.

« L'élargissement et le dédoublement du tronçon de cette infrastructure routière entre Ghardaïa et El Meniaâ prévu selon le cahier de charges pour 24 mois, vont permettre de réduire les accidents de la route, d'augmenter la capacité de fluidité de la route, d'encourager l'investissement dans l'agriculture, l'habitat et l'industrie sur cet axe important de la région du Sud du pays »', a-t-il expliqué.

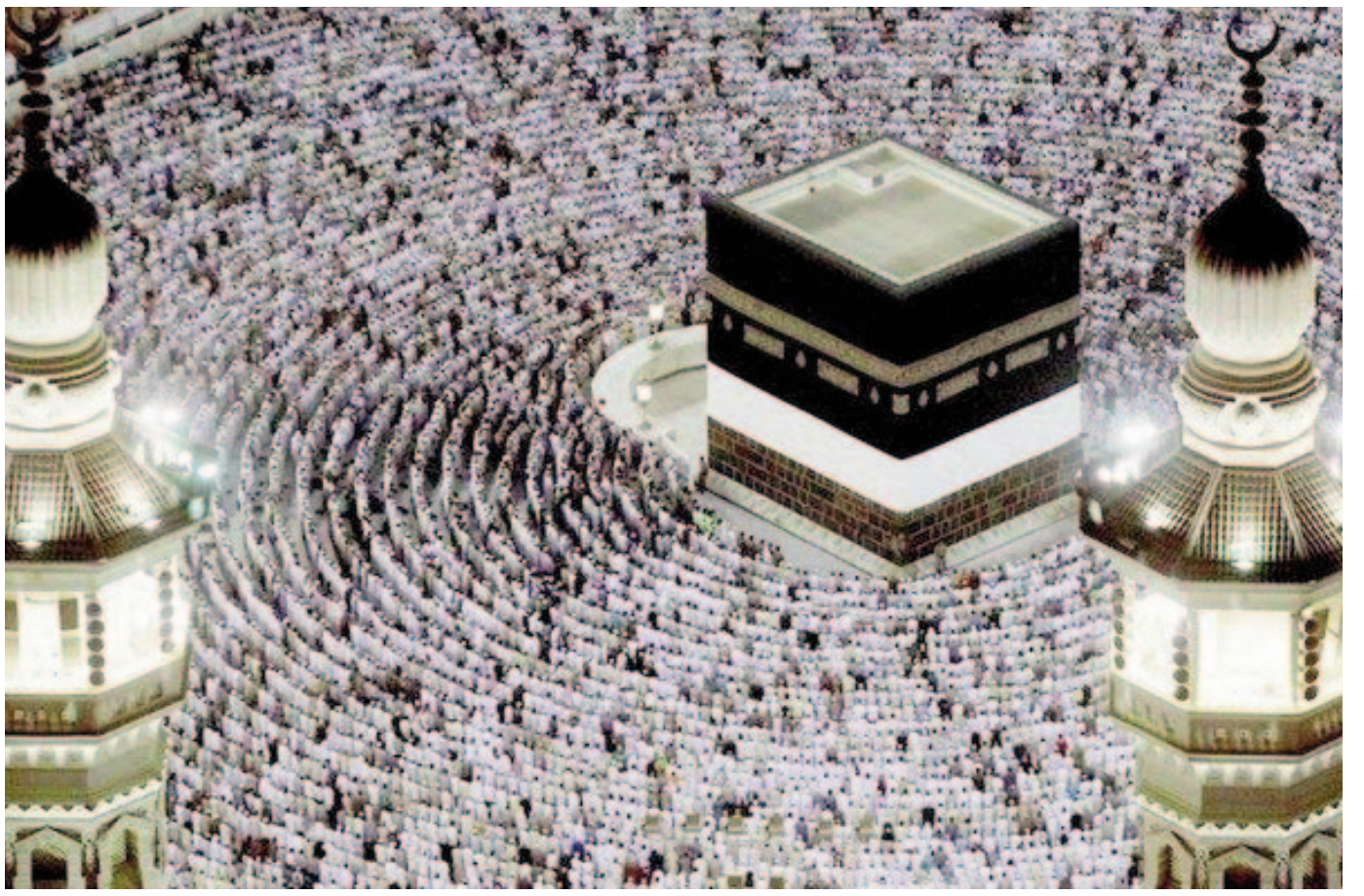
La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau routier de 1.037 km de routes nationales (sans tenir compte des 52 km de la route de contournement de la vallée du M'zab), de 292 km de chemins de wilayas et de 43 km de routes communales dont 25 km revêtus.

R.R

POUR TOUT PÈLERINAGE

Un bilan spirituel s'impose au préalable

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Ce qui nécessite sans équivoque, l'unité de cette Communauté, se trouvant de nos jours dispersée ça et là, oui, une unité que l'on pourrait réaliser par l'élection par exemple, d'un leader pour une période déterminée, à l'image de la structure papale du Vatican, mais à la différence, notre Chef suprême, se devra être doté d'un pouvoir temporel et spirituel à la fois, pourvu d'une armée constituée, par les différents pays frères, et d'une trésorerie alimentée par ces pays membres, lui permettant de résoudre les problèmes de l'heure, dont souffrent plusieurs victimes en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, etc.

De plus, il est très indispensable que notre Guide soit doté d'un cabinet consultatif de chercheurs et de spécialistes dans tous les domaines de la vie, à charge pour celui-ci de faire face aux besoins vitaux de la Communauté dans le cadre des principes de base de l'Islam, sans se laisser contaminé par le virus multiforme de la mondialisation dévorante, et de parer à tout dépassement à l'intérieur des pays frères, l'un sur l'autre, ou l'un contre l'autre, comme ce fût le cas de l'Irak sur le Kuweit et autres encore ; le tout étant honoré d'une juridiction islamique à même de statuer sur tout genre de conflits de quelque nature qu'ils soient, sans avoir recours aux voies impénétrables de la justice occidentale, souillée par la politique de « deux poids et deux mesures » et aggravée par le droit de veto des grandes Puissances, oui cette justice, réduite à sa plus simple expression et traduisant l'épanouissement de l'Islam en obscurantisme, les nobles révoltes, en formes de terrorisme, le colonialisme en action civilisatrice des peuples, les droits de l'homme, en tortures, tueries et autres formes de barbarie etc.

Cela ne signifie guère de suspendre les pratiques de ce culte sacré, loin de là, mais elles se feront selon les règles magnanimes de l'Islam, selon un équilibre sectoriel et un choix judicieux des priorités.

Comment peut-on concevoir qu'une infime partie de notre Communauté s'acquitte de la 'Umra ou du Pèlerinage, comme bon lui semble, pèle mêle, alors que des millions d'âmes souffrent de la malnutrition, de la violence, de la maladie, de l'ignorance etc. d'autant plus que notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, se souleva un jour, contre cette attitude néfaste en disant : « Il n'est guère des Nôtres, celui qui se rassasie, dort plein le ventre, pendant que son voisin qu'il connaît si bien, souffre de la faim. ».

Par ailleurs, il convient de souligner que l'interdiction de verser du sang humain dans le lieu sacré de la Mecque, est toutefois levée en cas de légitime défense. Attaqués en cet endroit, les Musulmans sont en droit de se défendre contre toute agression, et de repousser, les armes à la main, les ennemis qui en profanent ces Lieux.

Le Saint Coran énonce pour légiférer cette légitime défense en ces termes : « Tuez les partout où vous les rencontrez ; chassez les des lieux d'où ils vous ont chassez. La sédition est pire que le meurtre. Ne les combattez pas auprès de la Mosquée Sacrée, à moins qu'ils vous combattent en ce Lieu même. S'ils vous y combattent, alors tuez les. Telle est la rétribution des incrédules ». (Sourate dite : « Al Baqarah» ou dite : « La Vache » Verset 191).

Cette ville sainte jouissait, notamment depuis le Prophète Abraham, d'une protection divine sans égale. Le Saint Coran ajoute à ce propos : « Ne voient-ils pas que Nous avons établi pour eux, un Territoire sacré et sûr, alors qu'aux alentours l'on ne fait que traquer les gens et les piller ? Vont-ils donc croire indéfiniment aux mensonges et seront-ils ingrats vis-à-vis des bienfaits de Dieu ??». (Sourate dite : « l'Araignée », Verset 67).

Par ailleurs, le Saint Coran fait état d'un évènement historique qui a lieu avant la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui ; c'est l'évènement des gens de l'Eléphant, constituant en soi, une introduction à une ère nouvelle, l'ère de l'Islam, de la liberté, de la justice et de la lumière… « Ne sais-Tu pas le sort que fit Ton Seigneur aux gens de l'Eléphant ? N'a-t-il pas déjoué leurs manœuvres ? Suscitant contre eux des oiseaux par nuées ; qui jetèrent sur eux des cailloux couleur d'argile. Il en fait comme un champ de blé saccagé ». (Sourate dite de « l'Eléphant»).

Tous les gens profitèrent de cette sécurité double : sécurité pendant les quatre mois sacrés durant lesquels les arabes observèrent une trêve, où les guerres et toute forme de violence furent prohibées, et de plus une sécurité profitant aux citoyens de la Mecque.

Le pèlerinage païen eut lieu pendant le mois de la trêve « Dhul Hidja ». Ce fut à cette occasion que la foire dite de 'Ukase fut organisée. Celle-ci draina vers elle les pèlerins et les commerçants de toutes les tribus, assurés que leurs membres et les animaux à immoler, portant les uns et les autres des signes distinctifs pour la circonstance, furent à l'abri de tout danger.

Les païens reprirent plus ou moins les principes fondamentaux du pèlerinage, mais en en dénaturant toutefois, le fond spirituel.

C'est ainsi que notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, purgea cet acte solennel d'adoration, de toutes les monstruosités de jadis. Cet acte est érigé désormais, en un pilier, parmi les cinq de l'Islam, comme le prescrit cette Parole prophétique rapportée de source authentique, par Abdullah fils de 'Umar Ibn Khettab que Dieu agrée leur âme ainsi : «J'ai entendu le Messager d'Allah, Salut Divin Sur Lui dire : « L'Islam est bâti sur cinq piliers à savoir : le Témoignage qu'il n'y a aucune divinité autre qu'Allah et que Mohammed est Son Serviteur et Messager, l'accomplissement de la Prière, l'acquittement de la Zakat (impôt annuel légal), le Pèlerinage à la Maison sacrée de Dieu et l'observance du jeûne du mois de Ramadan. ».

Selon l'analyse du Savant El kortobi, ce « hadith », laisse entendre que les cinq pilastres dont il est question, constituent sans aucun doute, les fondements immuables de la Religion de l'Islam. Si ces cinq piliers furent cités en particulier, sans que le « Djihad » (guerre sainte), leur soit accompagné, d'autant plus que celui-ci est destiné à faire triompher la Religion, instaurer la sécurité et la paix entre les hommes et mettre un terme à toute forme d'opiniâtreté des infidèles et de sauvagerie des tyrans, c'est parce qu'ils traduisent, chacun, une obligation permanente pour tout musulman libre, adulte, sain de corps et d'esprit ; tandis que le Djihad, entendu ici, comme entreprise guerrière contre l'ennemi, empêchant la Lumière divine de pénétrer dans les cœurs des croyants, il se veut être comme l'un des devoirs communautaires dont on peut s'en passer momentanément, dans des circonstances bien déterminées.

C'est le cas où lorsque la Communauté musulmane toute entière, jouit d'une sécurité généralisée et mène une vie de quiétude, à l'abri de toute invasion étrangère ; mais, à charge pour une partie de celle-ci, de veiller à instaurer partout dans le monde, jusqu'aux fins fonds de la planète, un climat de paix, de liberté et de justice entre les hommes, de telle manière qu'elle serait en mesure d'intervenir le moment venu, pour rétablir l'ordre rompu.

Néanmoins, le « Djihad » au sens du dépassement dynamique de l'être et de l'ascension spirituelle, reste la pierre angulaire sur laquelle s'édifie la vie du véritable croyant, et le pain quotidien de celui-ci.

3°) DE LA PRATIQUE DU PÈLERINAGE

Le pèlerinage qui est l'un des cinq piliers de l'Islam, s'effectue au moins une fois dans la vie, et a lieu pendant le mois de l'Aïd El Kabîr (Dhul Hidja). Les pèlerins se débarrassent de leurs vêtements et se couvrent en signe de sacralité (Ihram), d'un tissu blanc non cousu. Ils doivent préalablement se raser ou raccourcir les cheveux et les ongles et se purifier le corps. Quant à la femme, elle enlève symboliquement quelques mèches de ses cheveux, et ne doit en aucune façon cacher son visage ni ses mains jusqu'aux poignets. Ils se mettent tous ainsi en état de sacralisation après avoir manifesté leur intention d'accomplir le hadj par cette formule : « Me voici Ô mon Dieu me voici. Tu n'as point d'associé, me voici ! A Toi la Louange et la Grâce et le Royaume. Tu n'as point d'associé ».

Pendant cette période, les pèlerins renoncent entièrement aux tentations de ce monde. Le Saint Coran stipule dans la Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » : « Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec l'épouse, de libertinage et de disputes durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. » (Verset 197).

Le pèlerinage à la Maison sacrée, soit à la Mecque, est une obligation une fois dans la vie, pour tout musulman saint de corps et d'esprit, adulte, libre, jouissant des conditions favorables de sécurité, de santé et de finances.

Nous dirons avec plus de détails : pour le hadj, les hommes (à la différence des femmes) abandonneront leurs vêtements usuels, pour le remplacer par l'uniforme rituel « Ihram » qui comporte une pièce de tissu sans couture, servant de pagne, et une autre, pareille pour couvrir les épaules et le dos, la tête restant découverte.

Quant aux femmes, lesquelles doivent être accompagnées d'un parent mâle, qu'elles ne peuvent épouser à vie ; celles-ci garderont leurs vêtements habituels, décents, couvrant leurs bras et leurs jambes, jusqu'aux chevilles. Les étrangers, allant à la Mecque devront se vêtir de cet uniforme d'Ihram, dès leur entrée dans le territoire saint, ou sanctuaire autour de la Mecque. Il y a des bornes traditionnelles (houdoud El Ihram) dans les quatre directions de la Mecque, pour délimiter ce territoire.

A SUIVRE



Argent et modèles d'IAGen, Mistral AI vise plus haut

Licorne depuis décembre 2023, la startup française de l'intelligence artificielle générative chercherait à lever de nouveaux fonds. Mistral AI viserait plusieurs centaines de millions de dollars et une valorisation de 5 milliards.

Mistral AI est une jeune pousse en croissance rapide. En moins d'un an, l'éditeur spécialisé en intelligence artificielle générative a déjà procédé à deux levées de fonds, décroché le statut de licorne et lancé plusieurs modèles.
D'après The Information, son ambition à court terme est de mener à une troisième levée de capitaux. Des discussions ont été entamées avec différents investisseurs dont l'identité n'est cependant pas communiquée.

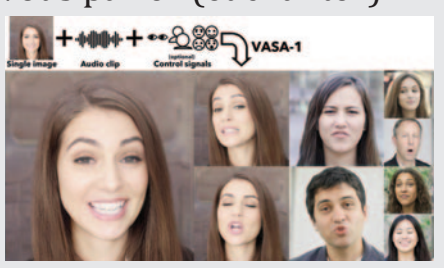
Bataille de milliards et de modèles

Les dirigeants de la start-up auraient pour objectif de collecter plusieurs centaines de millions de dollars et de se hisser à 5 milliards de dollars de valorisation. Quelques mois plus tôt seulement, Mistral AI levait 385 millions d'euros pour 2 milliards de valorisation.
Alors qu'elle viendrait tout juste de générer ses premiers revenus, la spécialiste de l'IAGen souhaiteraient donc passer à la série B. Les investisseurs actuels de Mistral, dont Microsoft et Andreessen Horowitz, auraient été sollicités.
Il est vrai que la startup est confrontée à la concurrence de géants mondiaux. Premier par l'usage de ses modèles, OpenAI recevait 10 milliards de dollars de la part de Microsoft en janvier 2023 – actionnaire de Mistral AI à hauteur de 16 millions d'euros.
Les capitaux sont clés dans cette compétition.
En particulier pour attirer les meilleurs talents et concevoir de nouveaux modèles. Mistral AI concilie open source et modèles fermés avec Large, lancé en 2024.

Riposte de Meta avec Llama 3

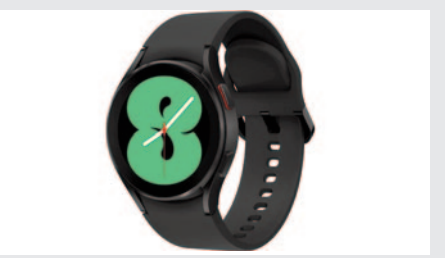
La semaine dernière, la startup présentait une nouvelle déclinaison de son modèle Mixtral avec Mixtral 8x22B. Pour ses concepteurs, ce dernier "établit une nouvelle norme de performance et d'efficacité au sein de la communauté de l'IA. » « Mixtral 8x22B est le prolongement naturel de notre famille de modèles ouverts », indique la licorne française. Elle revendique des performances supérieures à celles de "n'importe quel modèle 70B dense" et "n'importe quel autre modèle ouvert."
Mistral AI doit toutefois composer désormais avec la concurrence du nouveau Llama 3 de Meta. Llama 3 est décrit par la firme de Mark Zuckerberg comme "une avancée majeure par rapport à Llama 2". Le dernier né du Gafam est décliné en versions 8 milliards (8b) et 70 milliards de paramètres.

Microsoft présente une IA qui peut transformer votre photo en une vidéo où vous parlez (et chantez)



LE GÉANT AMÉRICAIN de la tech continue d'étonner en matière d'intelligence artificielle. Son nouvel outil IA peut ainsi donner vie à une simple photographie.
Quand on parle d'intelligence artificielle depuis deux ans, difficile de ne pas penser tout de suite à Microsoft. La firme fondée par Bill Gates est en effet le partenaire privilégié d'OpenAI, celui qui lui a permis de mettre au monde ChatGPT. Mais le groupe américain n'est pas seulement présent en soutien, puisqu'il développe aussi ses propres outils IA, comme on peut le voir avec Vasa-1.

Samsung Galaxy Watch4 : l'excellente montre connectée a rarement été aussi abordable



C'EST LE MOMENT ou jamais de craquer pour une montre connectée avec cette offre chez Amazon concernant la Samsung Galaxy Watch4 disponible à seulement 138,69 € .La Samsung Galaxy Watch4 est une montre connectée très pratique. À votre poignet et connectée en Bluetooth à votre smartphone, elle relève de nombreuses données grâce à ses capteurs sur votre santé, votre activité physique ou encore votre sommeil. En plus, elle est entièrement personnalisable, tactile, avec un micro, un haut-parleur pour une utilisation polyvalente à tout moment de la journée.

Des hackers profitent d'une faille technique de GitHub pour diffuser leur malware

CETTE FAILLE permet aux hackers de dissimuler des malwares dans des commentaires en utilisant des URL associées à des dépôts Microsoft. Si GitHub est censé être sécurisé grâce à la double



authentification , il est considéré comme le paradis des développeurs…. et également de tout hacker qui cherche à diffuser ses malwares.
Mais cette fois, ces cybercriminels n'ont pas profité d'une faille ni distribué des fichiers vérolés sous le couvert de publicités malveillantes. Ils ont découvert un défaut de conception dans le système des commentaires de GitHub. Une technique sournoise qui leur permet de diffuser des logiciels malveillants en utilisant des URL associées à des dépôts Microsoft. Ces fichiers ressemblent à des fichiers légitimes, semblent sains, mais sont infectés.

Glioblastome : peut-on vivre longtemps avec cette tumeur du cerveau ?

Les glioblastomes sont les tumeurs cérébrales de stade 4.



Le glioblastome est une tumeur cérébrale de stade 4 c'est-à-dire très agressive qui touche plus souvent les hommes que les femmes, entre 45 et 70 ans. Chaque année environ 5000 nouveaux cas sont diagnostiqués en France. Les symptômes sont très variables même si certains ont été mis en avant pour diagnostiquer la maladie. Si les causes ne sont pas confirmées, une étude de chercheurs français publiée en 2024 avance l'idée d'une contamination par le cytomegalovirus (CMV). Le pronostic vital est sensiblement engagé.

Définition : c'est quoi le glioblastome ?

Le glioblastome est une tumeur cérébrale qui touche les astrocytes, des cellules du système nerveux central. Il siège le plus souvent au niveau des hémisphères cérébraux mais peut être localisé partout dans le système nerveux central. Son évolution, généralement très rapide, se fait le plus souvent entre 2 et 3 mois. Il existe des glioblastomes primaires et des glioblastomes dits secondaires, issus de la transformation d'une tumeur initialement inoffensive en tumeur maligne. Dans la classification internationale des maladies, 10ème révision (CIM 10), le glioblastome est classé parmi les tumeurs malignes de l'encéphale : C71.

C'est quoi le stade 4 du glioblastome ?

Le glioblastome est une tumeur de grade IV, à savoir la plus agressive et au pronostic le plus sombre.

Quelles sont les causes du glioblastome ?

Généralement, le glioblastome se développe sans cause identifiée. Il semblerait cependant que l'irradiation de l'encéphale en traitement d'une autre pathologie puisse favoriser son apparition quelques années plus tard.
En mars 2024, les travaux de recherche menés par Georges Herbein, professeur de virologie médicale au CHU de Besançon et à l'université de Franche-Comté démontrent que le cytomégalovirus (CMV) peut causer, au moins dans certains cas, un glioblastome.

Le glioblastome est-il héréditaire ?

Des anomalies génétiques et moléculaires ont par ailleurs été mises en avant, que ce soit pour les glioblastomes primaires ou secondaires.

Quels sont les symptômes du glioblastome ?

Les symptômes du glioblastome sont très variables et ne sont pas caractéristique de la maladie mais plutôt de la localisation et de la taille de la tumeur qui augmente la pression intracrânienne. Ils vont des maux de tête, aux nausées et vomissements en passant par des troubles de l'humeur ou du comportement, une faiblesse d'un membre et parfois des crises d'épilepsie.

Comment diagnostiquer un glioblastome ?

L'interrogatoire met en évidence certains symptômes évocateurs de la maladie. S'en suit un examen neurologique complet qui permet d'évaluer le niveau de fonctionnement du système nerveux à l'aide de différents tests (réflexes, exercices musculaires, tests de langages ...).
En cas de suspicion de pathologie cérébrale, un scanner et une Imagerie à Résonance Magnétique (IRM) cérébraux confirment le diagnostic et permettent de localiser l'emplacement de la tumeur. Un examen anatomopathologique (biopsie) peut être effectué après localisation de cette dernière si elle est accessible à un prélèvement. C'est le seul examen qui permette d'affirmer le diagnostic.

Comment soigner le glioblastome ?

"Son traitement standardisé passe par une chirurgie d'exérèse la plus complète lorsqu'elle est possible, complétée par un traitement de radiothérapie et de chimiothérapie pendant 6 semaines



avec une chimiothérapie en comprimés (Protocole STUPP)" explique le Dr Jean Ménard, oncologue "en cas de bonne réponse, le traitement est complété par une poursuite de chimiothérapie en comprimés 5 jours par mois pendant 6 mois".

Quelle est l'espérance de vie lorsqu'on est atteint d'un glioblastome ?

D'après le Dr Jean Ménard, oncologue, "le pronostic du glioblastome reste sombre, avec une survie à 5 ans avoisinant les 5%, et un taux médian de survie entre 14 et 18 mois".

"Dès 40 ans" : les signes qui montrent que votre vue vieillit (et quand consulter)

La plupart des gens commencent à remarquer des changements dans leur vue à partir de la quarantaine.
La baisse de la vue est un phénomène naturel qui survient avec l'âge. "La plupart des gens commencent à remarquer des changements dans leur vue à partir de la quarantaine. Cependant, la baisse de la vue peut varier d'une personne à l'autre en fonction de divers facteurs tels que la génétique, les habitudes de vie, et les conditions médicales préexistantes".

Vous reculez les objets pour mieux les voir ?

L'un des premiers symptômes est la presbytie. "Il s'agit d'un trouble de la vision, causé par le vieillissement naturel de l'œil, qui se manifeste généralement par des difficultés à voir de près et à faire la mise au point, ce qui peut rendre la lecture et d'autres activités à proximité plus difficiles", explique l'expert. "En conséquence, les personnes atteintes de presbytie peuvent avoir besoin de tenir les objets à une distance plus éloignée pour les voir clairement, et elles peuvent avoir des difficultés à lire de près, à travailler sur un ordinateur ou à effectuer d'autres tâches qui nécessitent une vision de près. Elles ont également besoin de plus de lumière pour voir." Il est important de consulter un ophtalmo pour un bilan global. Le spécialiste pourra alors prescrire des lunettes de lecture ou des lentilles de contact multifocales ou encore proposer une chirurgie au laser.

Des yeux secs et rouges en fin de journée ?

La maladie des écrans ou syndrome des yeux secs est une condition oculaire de plus en plus fréquente, principalement due à une exposition prolongée aux écrans d'ordinateur, de téléphone portable, de tablette... "Lorsque vous fixez un écran pendant de longues périodes, vous avez tendance à cligner des yeux moins souvent, ce qui peut entraîner une évaporation excessive du film lacrymal et provoquer des symptômes de sécheresse oculaire", poursuit le Dr Hoffart. "Les yeux peuvent être secs, irrités, rouges en fin de journée, sensibles à la lumière ou bruler.
La vision peut devenir floue, surtout en fin de journée. Parallèlement, la composition des larmes va se modifier et devenir de moins bonne qualité. Pour atténuer ces symptômes, il est recommandé de prendre régulièrement des pauses tout en utilisant des écrans, de cligner des yeux fréquemment pour humidifier la surface oculaire, et d'utiliser des larmes artificielles ou des gouttes ophtalmiques lubrifiantes si nécessaire." Il est également important de régler correctement la luminosité et le contraste de vos écrans pour réduire la fatigue oculaire.

Du mal à voir les phares des voitures ?

A partir de 60 ans, des problèmes de cataracte peuvent se manifester. "La cataracte se développe lorsque le cristallin, la lentille naturelle de l'œil devient trouble", détaille le Pr Antoine Rousseau, praticien Hospitalier dans le service d'ophtalmologie de l'Hôpital National des 15-20 à Paris. "Le cristallin est normalement clair et transparent, mais avec l'âge (vers 70-75 ans), il peut devenir opaque, ce qui entraîne une vision floue ou trouble, une sensibilité accrue à la lumière (baisse des contrastes), une déficience de la vision des couleurs et des halos autour des sources lumineuses (phares de voitures par exemple)."
La cataracte est traitée chirurgicalement, généralement vers 70 ans. "L'opération (qui dure une dizaine de minutes) consiste à retirer le cristallin trouble et de le remplacer par un implant artificiel adapté aux besoins de chaque patient, qui va également corriger la vue. Cela peut ainsi alléger le port de lunettes de correction." Cette procédure est généralement sûre, efficace, et mieux prise en charge. "La plupart des chirurgies de la cataracte sont réalisées en ambulatoire et ne nécessitent qu'une anesthésie locale..."

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.







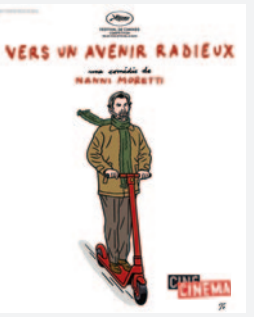


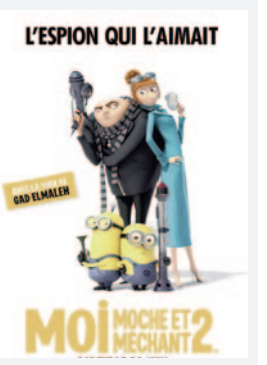


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France - 2024
Star Academy — TF1

21h00 Athlétisme
Athlétisme / Championnats d'Europe — France 2

20h55 Série policière Etats-Unis - 2024
NCIS — 6ter

21h00 Rugby : - 2024
Rugby. Top 14. 26e journée. — CANAL+

21h00 Série humoristique
France -
La petite histoire de France — W9

21h00 Film d'action
Etats-Unis - 2006
Le dahlia noir — CINE+ FRISSON

21h10 Société
France - 2024
Les mamans — 6ter

20h50 Film d'action - 2015
Mission : Impossible - Rogue Nation — CINE+ PREMIER

21h20 Rugby : Top 14 Saison 2023
Lyon / Toulouse — C8

20h50 Comédie dramatique - France 2023
Vers un avenir radieux — CINE+ CINEMA

21h00 Film d'animation
Etats-Unis - 2013
Moi, moche et méchant 2 — CINE+ FAMIZ

21h20 Série policière
Etats-Unis - 1976
Columbo — TMC

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France 2023
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Pamela Rose, la série

Richard Bullit et Douglas Riper sont sollicités par leurs supérieurs au FBI pour enquêter sur un tueur en série qui s'en prend à des influenceurs stars des réseaux sociaux qui animent régulièrement des émissions sur le Net. Les deux acolytes indisciplinés doivent en même temps faire face à la concurrence de Jessica Carson, un nouvel agent du Bureau qui vient d'être recrutée. Tous les trois enquêtent sur le meurtre de Jimmy Bold, créateur de contenu suivi par 12 millions de personnes.

22h38

Série d'horreur Etats-Unis - 2023
Saison 8 - Épisode 7/8

Fear the Walking Dead

Pour échapper à un groupe hostile, Madison se réfugie dans l'hôtel tenu par Victor Strand qui se fait désormais appeler Anton.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:07	12:28	16:20	19:47	21:34
CONSTANTINE	03:15	12:33	16:23	19:50	21:36
ALGER	03:31	12:47	16:37	20:03	21:48
OUARGLA	03:43	12:38	16:18	19:44	21:20
CHLEF	03:37	12:54	16:44	20:11	21:56
MOSTAGANEM	03:43	12:59	16:48	20:15	21:59
ORAN	03:48	13:02	16:51	20:17	22:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7911 – SAMEDI 8 JUIN 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	20°
Oran	27°	19°
Constantine	41°	20°
Ouargla	42°	27°

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS

Les instructions de Zitouni

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions, jeudi, lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs régionaux, pour l'intensification du suivi sur le terrain, afin d'assurer un approvisionnement régulier des marchés.



Tayeb Zitouni.

Lors de cette réunion au Palais des expositions de la Safex, Zitouni a affirmé l'importance de «veiller à un suivi périodique pour réguler le marché et assurer son approvisionnement, à travers la coordination avec toutes les wilayas concernées, parallèlement au renforcement du contrôle par les directions régionales, en vue d'assurer une bonne gestion de la structure publique».

Il a également donné des orientations pour «la réalisation d'études périodiques de terrain dans le but de recenser les besoins des marchés locaux en denrées de première nécessité, et partant établir un tableau de bord sur la base d'indicateurs réels», a indiqué le ministère dans un communiqué. M. Zitouni a insisté, en outre, sur la nécessité de formuler des propositions de projets d'investissement commerciaux, susceptibles de concourir à la création d'emplois et à stimuler l'activité commerciale dans les wilayas, selon les caractéristiques de chaque région, dans le cadre du renforcement des atouts économiques de chaque direction régionale.

Aussi, a-t-il appelé à l'évaluation de la performance de chaque direction de wilaya, avec l'élaboration de rapports périodiques contenant des propositions et solutions, insistant dans ce contexte sur l'importance de créer des marchés régionaux lors des saisons de la récolte pour la commercialisation des produits agricoles locaux, en coordination avec les services de wilaya concernés et partant contribuer à la lutte contre la spéculation et le monopole. Le ministre a également évoqué la gouvernance du contrôle de manière «complémentaire» entre les wilayas de la région afin de garantir l'efficacité et la pérennité des enquêtes économiques, soulignant l'importance d'organiser des sessions de formation au profit des agents de contrôle dans le but de moraliser leur travail et d'incarner une nouvelle vision prospective du travail de contrôle sur le terrain.

En ce qui concerne l'exportation, M. Zitouni a réaffirmé la nécessité d'accompagner les exportateurs au niveau local et de prendre en charge leurs préoccupations, en élaborant une banque de données contenant les informations des producteurs et des exportateurs au niveau des directions régionales. Il a également souligné la nécessité de poursuivre la dynamique habituelle dans l'organisation des salons régionaux de l'exportation, tels que «Algérie Expo», «Ouest Expo», «Est Expo», «Assihar» et «Mouggar», en accompagnant les startups, les petites et moyennes entreprises, et en collaborant avec le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en offrant des facilités matérielles et logistiques en collaboration avec les services de la wilaya.

Dans le volet relatif à l'information et à la communication, le ministre a appelé à l'organisation de journées d'information pour sensibiliser les opérateurs économiques à toutes les nouveautés en matière de procédures administratives, tout en soulignant la nécessité d'unifier l'identité visuelle des supports de communication et de s'engager dans la politique de communication définie par le secteur.

CONCOURS À BÉJAÏA

Les établissements scolaires se mettent en vert

HUIT établissements scolaires dont quatre écoles primaires, deux CEM et deux lycées sont arrivés en tête du concours des meilleurs établissements scolaires verts de la wilaya de Béjaïa, organisé par l'association SOS environnement et animaux, sous le patronage du wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, durant l'année scolaire 2023/2024.

Il s'agit des écoles primaires Chahid Abdelkader-Boucherit d'Akbou, Chahid Houcine-Boufrouna de Melbou, classés en 1re position, Chahid Abdelkader-Abdoune de Tazmalt, arrivé en 2e position et Chouhada Bouimedj de Tala-Hamza qui a occupé la 3e place.

On compte aussi les CEM Emir-Abdelkader d'Aokas, Chahid Med Arab-Harik de la commune de Timezrit, qui se sont classés successivement en première et seconde positions et les deux lycées Chahid Abdelkader-Bouchenna d'Amalou et Krim-Belkacem d'Akbou, qui ont respectivement occupé la première et la deuxième positions.

Ces établissements scolaires ont eu droit à des prix, à l'occasion d'une cérémonie organisée, jeudi dernier à la maison des Jeunes Abderrahmane-Farès d'Akbou.

Des chauffe-eau solaire Sonaric de 150 l ont été décernés comme prix aux quatre premiers lauréats, des lots de matériels de jardinage de Total ont été offerts aux trois seconds lauréats et un lot de plantes a été remis à l'établissement ayant pris la troisième place.

Pour rappel, « de nombreux établissements ont pris part à cette première édition puisqu'il y en aura d'autres», selon le président de l'association SOS environnement et animaux, Nacer Hadjou.

M. Hadjou a indiqué, à cette occasion, que «plus de 9 450 enfants et jeunes ont pris part à ce premier concours que nous comptons inscrire à long terme avec le soutien précieux de nos partenaires, que nous remercions à l'occasion».

Il a ajouté : «Notre environnement est en danger, c'est pour cela qu'il est recommandé à tous, aujourd'hui plus que jamais, de faire des efforts et de s'impliquer davantage pour le protéger.» Il a expliqué que «le but de cette compétition, première du genre organisée à Béjaïa, est de sensibiliser les enfants et les jeunes à la protection de l'environnement, créer une culture et une tradition citoyenne, développer une éducation environnementale chez les élèves des écoles et sensibiliser les citoyens de la région à la nécessité de s'impliquer dans la protection de notre patrimoine environnemental».

Des ateliers ont été animés au profit des enfants des clubs verts de l'association, en parallèle à la cérémonie, sur les thèmes du bricolage, du jardinage, de la poterie et de la peinture sur pierre. Le concours a, pour rappel, été appuyé du début à la fin par des APC, des directeurs d'établissements scolaires, la direction de l'environnement de Béjaïa et la direction de l'éducation. Il a été sponsorisé par l'Entreprise portuaire de Béjaïa et Global Aluminium System.

N. Bensalem

TRAIN ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Premier voyage expérimental

DANS l'objectif de relancer la ligne entre les deux pays, un train expérimental entre Annaba et Ghardmaou à une dizaine de kilomètres de la frontière algérienne s'est ébranlé ce jeudi de la gare de la capitale algérienne de l'acier vers la localité tunisienne.

Repoussé à maintes reprises pour des raisons techniques, ce premier voyage vient ainsi remettre sur la table le projet de reprise des liaisons ferroviaires entre les deux pays, à l'arrêt depuis la fin des années 1990.

Une première tentative de reprise des voyages par rail avait échoué en 2017. Les raisons invoquées étaient alors la non-compatibilité des voies des deux pays aux nouvelles normes et aux nouveaux trains acquis depuis par l'Algérie. Autre raison à en croire ce qui avait été alors avancé, la vétusté du réseau ferroviaire du voisin de l'Est. Depuis, des réaménagements et réhabilitations des infrastructures des deux pays, notamment du côté tunisien, ont été effectués. Les équipes techniques de la SNCFT ont entamé il y a quelques temps des travaux d'inspection de la ligne de chemin de fer menant à la frontière algérienne ainsi que des réparations des parties usées, en raison de la longue période d'inactivité. Cela permettra au train de revenir sur les rails conformément aux normes de sécurité techniques.

Les responsables des deux entreprises, SNTF et SNCFT, se sont réunis en marge de ce voyage expérimental afin de finaliser les formalités et préparatifs inhérents à une éventuelle reprise du trafic qui pourrait intervenir avant la fin du troisième trimestre de l'année en cours, croit-on savoir. Cela interviendra aussi après l'achèvement des procédures auprès des autorités compétentes telles que la police des frontières et les douanes.

Aucune date n'a cependant été avancée pour le premier embarquement de voyageurs des deux côtés. Il est toutefois certain à en croire des indiscrétions que le prix du billet Alger-Tunis dont la durée sera de 6 heures, n'excédera pas les 5000 DA.

Amine B.

Aid El Adha célébré le dimanche 16 juin 2024

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, que Aid El Adha sera célébré le dimanche 10 Dhou el Hidja 1445 de l'hégire correspondant au 16 juin 2024. «Vendredi 7 juin 2024 sera le premier jour du mois de Dhou el Hidja, ainsi le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le samedi 9 Dhou el Hidja 1445, correspondant au 15 juin 2024 et Aid El Adha sera célébré le dimanche 16 juin correspondant au 10 Dhou el Hidja 1445 de l'hégire», a précisé le communiqué.

S. N.